

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021

Communauté de communes Lyons Andelle

La publication du rapport d'activité de la Communauté de communes Lyons Andelle est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

La Communauté de communes Lyons Andelle

• Édito	p.4
• Les communes membres	p.5
• La CDCLA, engagée dans l'avenir	p.6
• Un territoire en mutation	p.7
• Les compétences	p.8
• Les équipements et les structures	p.9
• La gouvernance	p.10
• Focus sur les décisions importantes	p.12
• Les temps forts	p.14
• Les services	p.16

Les services à la population

• Le projet social de territoire	p.17
• Les conseillers numériques	p.18
• Les associations	p.19
• Le sport	p.20
• La petite enfance	p.22
• L'enfance / jeunesse	p.24
• Les seniors	p.26

L'aménagement du territoire

• Les grands projets	p.28
• La voirie	p.30
• L'urbanisme	p.32
• PLUi / Instruction du droit des sols	p.33
• L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	p.34
• Le Système d'Information Géographique	p.35

L'environnement

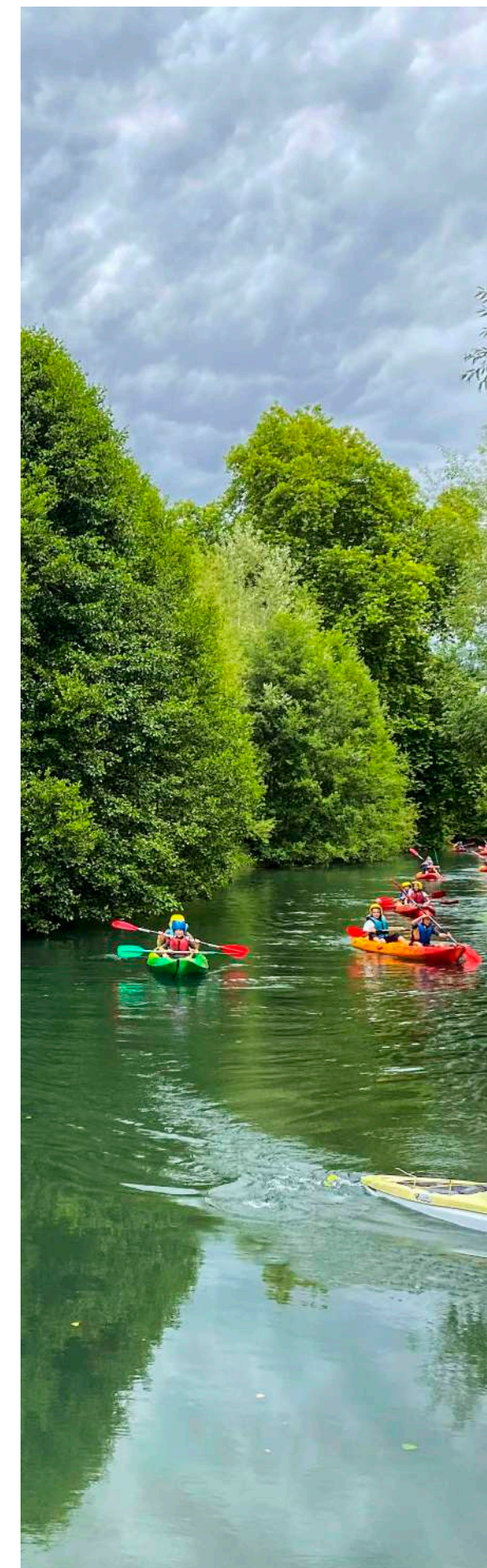
• Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	p.36
• Les déchets	p.37
• Le SPANC	p.38
• La GEMAPI	p.39

L'attractivité du territoire

• Le développement touristique	p.40
• Le développement culturel	p.42
• Le développement économique	p.44
• Petites Villes de Demain	p.48
• La mobilité	p.49

Les services fonctionnels

• Les ressources humaines	p.50
• Les instances de dialogue social	p.52
• Juridique et marchés publics	p.53
• L'accueil	p.53
• Les finances	p.54
• La communication	p.56
• Les bâtiments	p.58
• La coopération avec les communes	p.59



Kayak sur l'Andelle



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de la Communauté de communes Lyons Andelle qui met en lumière nos principales actions et les temps forts de l'année précédente.

Cet exercice annuel permet de vous présenter le territoire, les instances de décision, les projets actuels, futurs et les services de la CDCLA.

Comme vous le savez, notre intercommunalité joue un rôle important et offre chaque jour à nos habitants un accès à de nombreux services (crèches, garderies périscolaires, maintien à domicile, livraison de repas...).

La Communauté de communes est également une instance permettant, avec les élus de nos 30 communes, de construire ensemble l'avenir du territoire, de mettre en place des projets qui garantiront une qualité de vie et un développement harmonieux.

Au fil des pages, vous découvrirez que notre intercommunalité offre des services de qualité à nos habitants en mutualisant tous les moyens possibles qu'ils soient techniques, humains ou financiers.

Notre territoire est riche d'atouts et d'opportunités. Comme vous le constaterez, les réalisations et les projets ne manquent pas, confirmant que l'ambition de la Communauté de communes Lyons Andelle pour son territoire est, et reste forte.

En effet, nous avons la volonté d'accompagner nos administrés, d'organiser et d'aménager notre territoire dans une perspective de développement durable qui le rendra plus attractif et plus agréable à vivre encore.

Soyez assurés de l'enthousiasme et de la détermination des élus qui la servent et de la passion des agents qui y travaillent chaque jour.

Je vous invite maintenant à découvrir plus en détails les actions et les réalisations de notre Communauté de communes grâce à la lecture de ce rapport d'activité 2021.

Ce rapport, saura, je l'espère, être la traduction d'une année de progression vers la concrétisation de projets majeurs pour le territoire.

Philippe Gérics,

Président de la Communauté de communes Lyons Andelle

Les communes membres

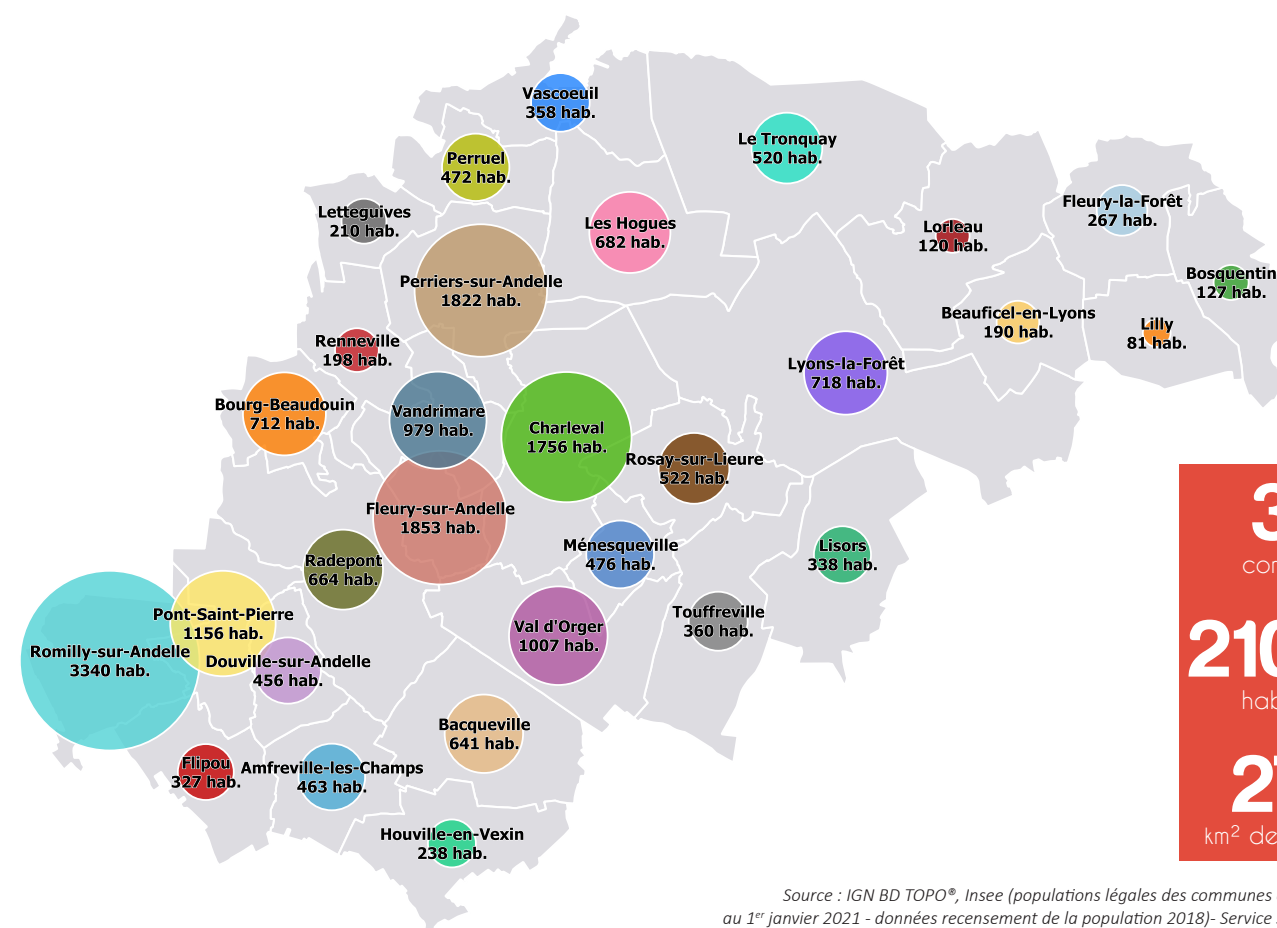
Située dans l'Eure, en région Normandie, Lyons Andelle est un territoire bénéficiant d'une **situation géographique privilégiée** entre Paris et Le Havre, à environ 30 km de Rouen.

Façonnée par l'Andelle et la forêt de Lyons, l'attractivité économique du territoire s'est construite autour de l'union de ces deux ressources naturelles au début du XX^e siècle, avec la révolution industrielle.

Cette localisation reste un **atout pour l'implantation d'activités** industrielles et commerciales.

Son environnement naturel, entre vallées jalonnées par l'Andelle et ses affluents, ainsi que la forêt domaniale de Lyons, plus grande hêtraie de France, constituent également des atouts majeurs pour le territoire, en tant que cadre de vie pour ses habitants.

La proximité du bassin parisien ainsi que celle de la métropole de Rouen s'ajoute à cet environnement naturel préservé pour bénéficier au développement touristique du territoire.



Source : IGN BD TOPO®, Insee (populations légales des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2021 - données recensement de la population 2018)- Service SIG CDCLA

Amfreville-les-Champs 463 habitants	Douville-sur-Andelle 456 habitants	Le Tronquay 520 habitants	Ménesqueville 476 habitants	Romilly-sur-Andelle 3340 habitants
Bacqueville 641 habitants	Fleury-la-Forêt 267 habitants	Letteguives 210 habitants	Perriers-sur-Andelle 1822 habitants	Rosay-sur-Lieure 522 habitants
Beauficel-en-Lyons 190 habitants	Fleury-sur-Andelle 1853 habitants	Lilly 81 habitants	Perruel 472 habitants	Touffreville 360 habitants
Bosquentin 127 habitants	Flipou 327 habitants	Lisors 338 habitants	Pont-Saint-Pierre 1156 habitants	Val d'Orger 1007 habitants
Bourg-Beaudouin 712 habitants	Houville-en-Vexin 238 habitants	Lorleau 120 habitants	Radepont 664 habitants	Vandrimare 979 habitants
Charleval 1756 habitants	Les Hogues 682 habitants	Lyons-la-Forêt 718 habitants	Renneville 198 habitants	Vascoeuil 358 habitants

La CDCLA engagée dans l'avenir

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

En 2020, le gouvernement a souhaité que chaque territoire soit couvert par un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Afin d'élaborer ce document, la CDCLA a bénéficié de l'offre d'ingénierie mise en place par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Le CRTE est à la fois un document stratégique, permettant de dresser les axes communs de l'action publique locale, et opérationnel, définissant un plan d'action pour les mettre en œuvre.

Le travail de co-construction avec les partenaires du territoire, les services communautaires, le conseil de développement et les élus des communes, a permis de faire émerger trois orientations :



1. Une offre de services renouvelée avec un maillage pertinent et équilibré du territoire

2. Une attractivité territoriale renforcée

3. Un territoire rural dynamique en faveur de la transition écologique

Les fiches actions et projets :

Première orientation :

La refonte du site internet de la CDCLA · La construction d'une gendarmerie à Fleury-sur-Andelle · La réalisation des plateaux sportifs de Bourg-Beaudouin et Lyons-la-Forêt · La création d'une maison France Services à Fleury-sur-Andelle · La réalisation d'un espace de détente intergénérationnel à Romilly-sur-Andelle · La mise en place de la télégestion au sein du service aide à domicile...

Deuxième orientation :

L'élaboration d'une stratégie de développement économique et touristique · La création de la zone d'activités économique du château d'eau à Romilly-sur-Andelle · La réhabilitation de la passerelle Saint Victor et du ponton d'Orléans · L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'une politique culturelle communautaire · L'étude de programmation du site culturel et socioéconomique du manoir de Colmont...

Troisième orientation :

La sensibilisation à la transition écologique et énergétique · L'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial · Le réseau FAIRE : Faciliter, Accompagner, Informer sur la Rénovation Énergétique · L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)...

Les étapes en 2021

- **18 février** : Délibération actant l'inscription de la Communauté de communes Lyons Andelle dans cette démarche ;
- **22 avril** : Lancement de la démarche en conférence des maires ;
- **24 juin** : Délibération autorisant le Président à signer la convention d'initialisation ;
- **26 juillet** : Signature de la convention d'initialisation par M. le Préfet de l'Eure ;
- **16 décembre** : Délibération autorisant le Président à signer le CRTE ;
- **23 décembre** : Signature du CRTE en présence de Mme la Sous-Préfète.

Un territoire en mutation

Dès 2017, les élus ont réfléchi à l'élaboration d'un projet de territoire solidaire, prenant en compte les problématiques actuelles et à venir. L'enjeu majeur pour les élus est de mener une réflexion cohérente et transversale afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. Pour concrétiser ce projet de territoire, construit avec l'ensemble des communes et des partenaires de la CDCLA, cette dernière a conclu un « Contrat de territoire » avec le Département de l'Eure et la Région Normandie. Plus de 16 millions d'euros sont ainsi investis dans le maintien et le développement des services proposés au bénéfice de l'attractivité du territoire, de ses habitants et des générations futures.

Le Contrat de territoire

Le Contrat de territoire est un engagement entre la Communauté de communes Lyons Andelle, le Département de l'Eure et la Région Normandie sur la période 2019-2021. Il permet de donner de la visibilité aux projets d'investissements, dont le coût est supérieur à 100 000 €, soutenus par le Département et la Région.

Signé en février 2019 en présence de M. Morin, Président de la Région Normandie et M. Lehongre, Président du Département de l'Eure, le Contrat de Territoire initial comportait 19 actions portées par les communes, les syndicats de communes et l'intercommunalité.

Cette démarche prévoit une « clause de revoyure », permettant de faire le point sur les projets réalisés, engagés, abandonnés ou maintenus et d'intégrer de nouveaux projets. Trois projets ont été retirés :

- **La réhabilitation de la halle SNCF** en maison des associations par la commune de Charleval ;
- **La création d'un hébergement de groupe** de grande capacité par la commune de Fleury-la-Forêt ;
- **La véloroute Lyons Andelle**, le projet étant dorénavant mené par le conseil départemental.

D'autres projets ont été modifiés :

- La réalisation de plateaux sportifs portée par la CDCLA : les investissements étant moins élevés que prévu ;
- La modernisation, rénovation thermique et agrandissement de la mairie de Romilly-sur-Andelle : l'augmentation du coût du projet ;
- La réhabilitation de la maison des Muttes en mairie et création d'une salle de classe à Val d'Orger car la commune a abandonné le projet annexe de création d'une salle de classe ;
- La création d'un pôle touristique à Perriers-sur-Andelle, avec la redéfinition du projet en pôle socio-économique et culturel ;
- La réhabilitation de la passerelle Saint Victor à Charleval, suite à l'évolution du projet pour intégrer le ponton d'Orléans.

Suite à cette revoyure, le Contrat de Territoire compte 18 projets pour un total de 15 061 803 € d'investissement sur le territoire Lyons Andelle, dont 1 421 774 € de cofinancement de la Région Normandie et 2 657 727 € du Département de l'Eure. Six projets sont portés directement par la CDCLA pour un montant d'investissement de 3 878 230 €.

Conseil de développement

En 2020, la Communauté de communes a fait le choix de créer un conseil de développement, bien que le législateur ait relevé à 50 000 habitants le seuil démographique nécessaire à sa création. Composé de 21 membres, il est l'organe consultatif du conseil communautaire.

Il a pour objet de :

- Renforcer le débat public en créant un espace de discussions, d'expressions et de réflexions ;
- Construire collectivement des avis sur les projets et enjeux du bassin de vie dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants ;
- Repérer les initiatives citoyennes, les mettre en relation et faciliter le relais avec la collectivité.

Les membres se sont réunis pour la première fois le 11 février 2021 pour élire le président du conseil de développement. M. Thierry Plouvier a été élu à ce poste, qu'il occupait lors du précédent mandat.

L'année 2021 a permis au conseil de développement de structurer son fonctionnement et de participer aux réflexions menées autour de la future politique culturelle communautaire.

Les étapes en 2021

- **19 avril** : Élaboration du règlement intérieur du conseil de développement ;
- **28 avril** : Validation du règlement intérieur et élaboration de la feuille de route ;
- **25 août** : Rédaction d'un avis portant sur les résultats du diagnostic culturel ;
- **9 septembre** : Élection du bureau du conseil de développement.

Les compétences

Lyons Andelle : développer, aménager, servir

La CDCLA exerce des compétences obligatoires, optionnelles (supplémentaires) et facultatives (autres compétences supplémentaires). Ces dernières sont déterminées par les élus communautaires et municipaux afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.

En 2018, les compétences ont été harmonisées suite à la fusion des anciennes intercommunalités de l'Andelle et du Canton de Lyons-la-Forêt. Les élus ont alors fait le choix de ne restituer aucune compétence aux communes et d'étendre des compétences facultatives à l'ensemble de ce nouveau territoire : transports scolaires, éclairage public, etc.

Depuis le 1er juillet 2021, deux nouvelles compétences ont été transférées à la Communauté de communes : le PLUi et les mobilités. Ces prises de compétences importantes en matière d'aménagement permettront aux élus d'engager des réflexions communes, à l'échelle de l'intercommunalité, pour construire ensemble l'avenir du territoire Lyons Andelle.

Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Déchets ménagers et assimilés
- Plan local d'urbanisme intercommunal (depuis le 1^{er} juillet 2021)

Les compétences supplémentaires

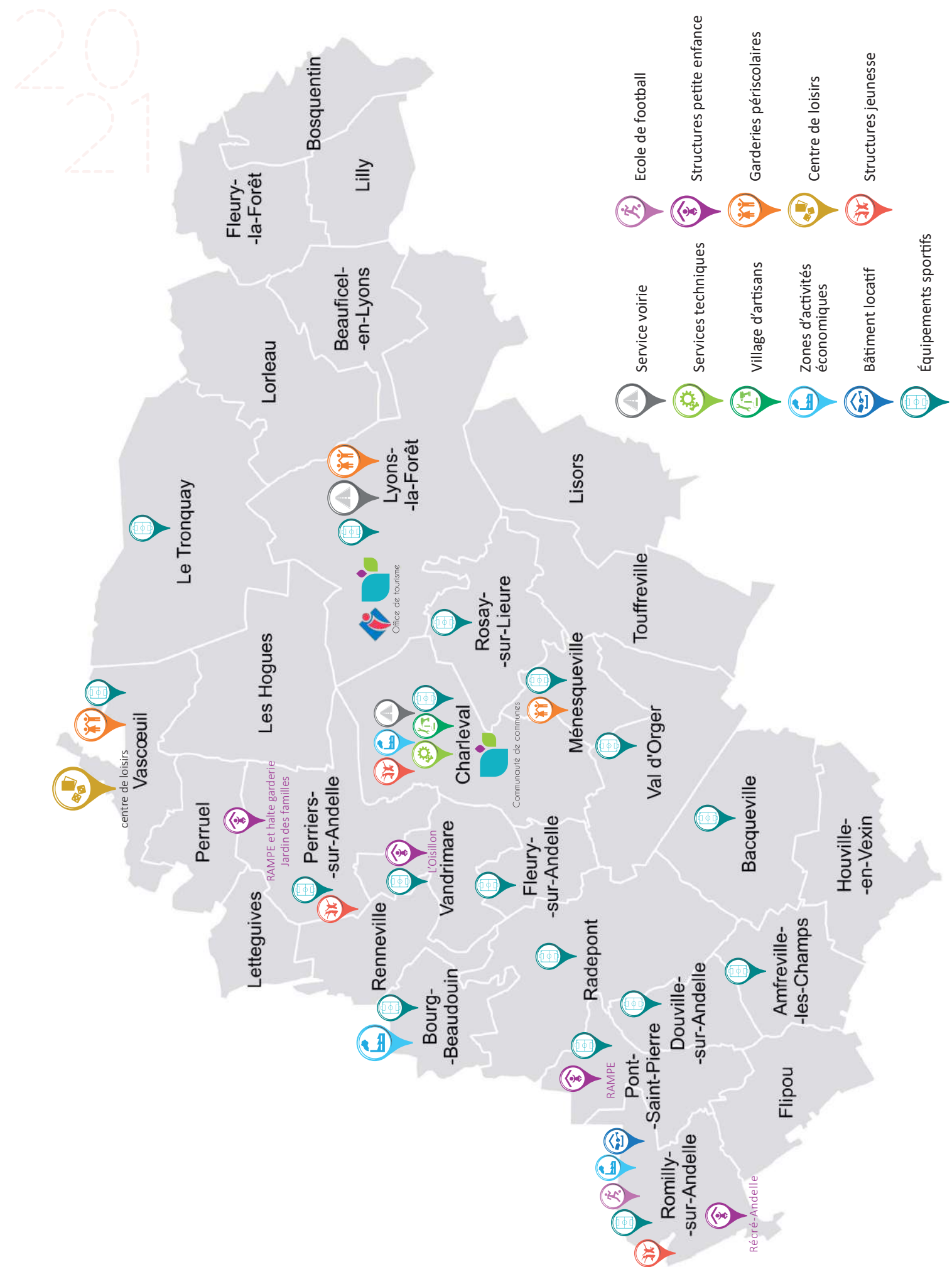
- Logement et cadre de vie
- Voirie
- Équipements sportifs
- Action sociale : actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées

Autres compétences supplémentaires

- Assainissement non collectif
- Aménagement numérique
- Transports scolaires
- Sécurité
- Santé
- Sport et culture
- Mobilité (depuis le 1^{er} juillet 2021)

Les statuts 2021 de la Communauté de communes Lyons Andelle sont téléchargeables sur le site internet : www.cdcla.fr

Les équipements et les structures



La gouvernance

Les instances de la CDCLA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau (où chaque commune est représentée) et du conseil communautaire (où siègent les délégués communautaires des communes membres de la Communauté de communes).

Les commissions

Créées par le conseil communautaire, les commissions sont composées de délégués communautaires et de conseillers municipaux qui traitent de **thématiques spécifiques**. La CDCLA a mis en place **12 commissions** autour de grandes thématiques :

1. finances, affaires générales,
2. voirie,
3. politique associative et sportive & communication,
4. économie,
5. tourisme, culture,
6. aménagement du territoire,
7. environnement, développement durable et mobilité,
8. coopérations avec les communes,
9. action sociale et santé,
10. patrimoine et grands projets,
11. cycle de l'eau,
12. petite enfance, enfance, jeunesse.

Lieux de concertation et de débats, ces instances se réunissent régulièrement pour échanger autour de projets et d'actions. **Force de proposition**, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission, il est présenté en bureau puis soumis au

vote du conseil communautaire. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, **elles proposent des axes de travail ou donnent leurs avis sur des sujets**.

La conférence des maires

Instance mise en place en 2017, la conférence des maires est un **organe de réflexion** sur des **thématiques de fond**. Ce lieu de débat composé des Maires des trente communes est force de propositions sur des sujets stratégiques pour le territoire. Depuis la loi du 27 décembre 2019, la création d'une conférence des Maires est obligatoire dès lors qu'un Maire ne siège pas au bureau. Elle est présidée par le Président de la Communauté de communes et comprend les Maires des communes membres.

Elle se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou, dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des Maires.

En 2021, la Conférence des Maires s'est réunie pour échanger sur des dossiers à enjeux tels que la revoyure du Contrat de territoire ainsi que le transfert de la compétence PLUi et l'instruction du droit des sols.

Le bureau

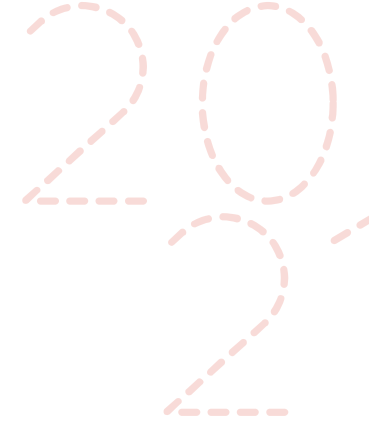
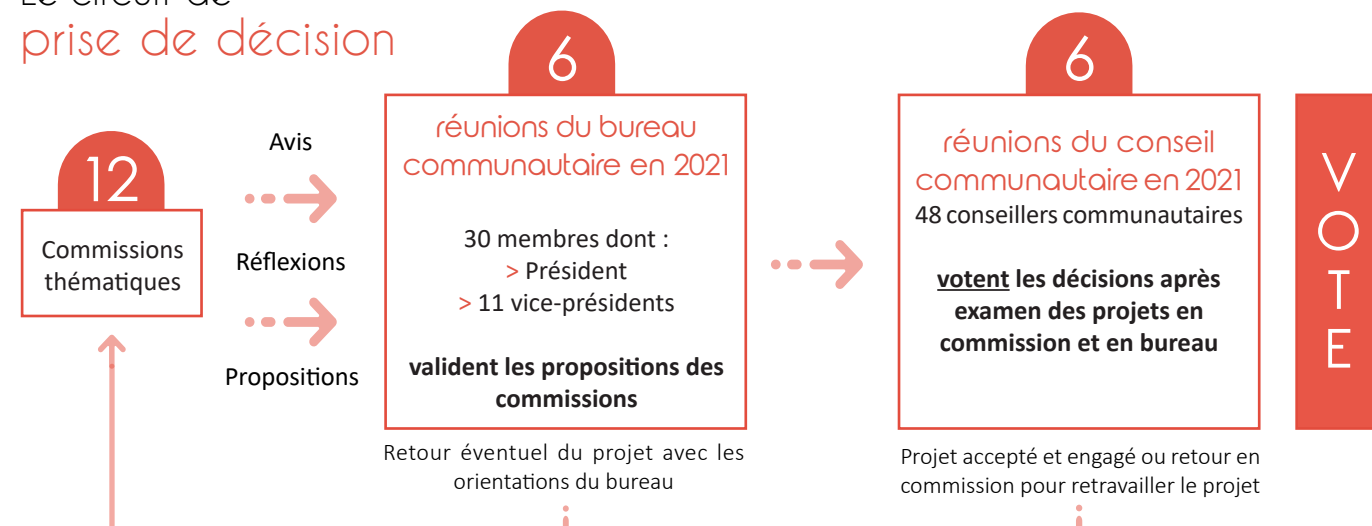
Le bureau est composé de 30 membres issus des 30 communes de la CDCLA, dont le Président et les 11 Vice-Présidents. Ils ont été élus le 16 juillet 2020 pour 6 ans, parmi les membres du conseil communautaire. Le bureau **prépare l'ordre du jour du conseil** et **valide les projets** proposés par les commissions.

Le conseil communautaire

En 2021, il était composé de 48 délégués titulaires et 22 délégués suppléants issus des conseils municipaux des 30 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et **règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CDCLA**. Chaque commune est représentée par 1 à 7 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, les conseillers communautaires sont désignés en même temps que les conseillers municipaux.

En 2021, 196 délibérations ont été prises par le conseil communautaire.

Le circuit de prise de décision



LE PRÉSIDENT & LES VICE-PRÉSIDENTS



Philippe Gérics,
Président de la CDCLA



François Baldari
1^{er} vice-président
Voirie, finances & affaires générales



Jean-Luc Romet
2^e vice-président
Politique associative et sportive & communication



Lionel Bézirard
3^e vice-président
Économie



Aline Bachelet
4^e vice-présidente
Tourisme et culture



Philippe Halot
5^e vice-président
Aménagement du territoire et du cadre de vie



Pascal Calais
6^e vice-président
Environnement, développement durable & mobilités



Gilles Lebreton
7^e vice-président
Coopérations avec les communes



Sylviane Fouquet
8^e vice-présidente
Action sociale et santé



Patrick Minier
9^e vice-président
Patrimoine et grands projets



Pascal Beharel
10^e vice-président
Cycle de l'eau



Rémi Vieillard
11^e vice-président
Petite enfance, enfance et jeunesse

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- 1 CONSEILLER**
- Amfreville-les-Champs
 - Bacqueville
 - Beauficel-en-Lyons
 - Bosquentin
 - Bourg-Beaudouin
 - Douville-sur-Andelle
 - Fleury-la-Forêt
 - Flipou
 - Houville-en-Vexin
 - Le Tronquay
 - Les Hogues
 - Letteguives
 - Lilly
 - Lisors
 - Lorleau
 - Lyons-la-Forêt
 - Ménesqueville
 - Perruel
 - Radepont
 - Renneville
 - Rosay-sur-Lieure
 - Touffreville
 - Vascoeuil

- 2 CONSEILLERS**
- Pont-Saint-Pierre
 - Val d'Orger
 - Vandrimare

- 4 CONSEILLERS**
- Charleval
 - Fleury-sur-Andelle
 - Perriers-sur-Andelle

- 7 CONSEILLERS**
- Romilly-sur-Andelle

48 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU TOTAL

2021 : focus sur 5 décisions

CONSEIL DU 18 FÉVRIER 2021

> Elaboration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

En décembre 2020, le Préfet de l'Eure relayait le souhait du Gouvernement que chaque territoire soit couvert pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, avant le 30 juin 2021.

Il a pour vocation d'intégrer l'ensemble des contractualisations conclues entre l'Etat et les collectivités locales, notamment le contrat de ruralité, le dispositif « Petites villes de demain » et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

A plus long terme, ce contrat permettra d'accélérer les dynamiques de projets sur le territoire Lyons Andelle pour les six prochaines années.

Par délibération du 18 février 2021, les élus communautaires actaient l'inscription de la Communauté de communes Lyons Andelle dans cette démarche.

Lancée le 22 avril 2021 en conférence des Maires, l'élaboration du CRTE a mobilisé les partenaires du territoire, les services communautaires, le conseil de développement et les élus des communes.

Ce travail de co-construction a permis de faire émerger trois orientations :

- une offre de service renouvelée avec un maillage pertinent et équilibré du territoire,
- une attractivité territoriale renforcée,
- un territoire rural dynamique en faveur de la transition écologique.

Au total, ce sont près d'une quarantaine d'actions qui composent le CRTE Lyons Andelle.

CONSEIL DU 25 MARS 2021

> Mise en place d'une application mobile sur le territoire Lyons Andelle

La CDCLA souhaite pouvoir communiquer de façon instantanée avec l'ensemble de ses habitants. La crise sanitaire a par ailleurs renforcé cette volonté et la nécessité de pouvoir alerter la population en temps réel.

Après étude de différentes options, le choix s'est porté sur la mise en place de l'application mobile « Panneau pocket ».

Ainsi, depuis avril 2021, les habitants peuvent retrouver les actualités phares de l'intercommunalité et recevoir des notifications en cas d'informations importantes et urgences nécessitant de communiquer sans délai.

Comme pour leur site internet, la CDCLA a doté chaque commune gratuitement, si elle le souhaitait, d'un compte sur cette application.

Le coût total de la mise en place de cette application mobile sur le territoire est de 4 332 € par an.

CONSEIL DU 25 MARS 2021

> Approbation du transfert de la compétence mobilité à la Communauté de communes

La loi d'orientation des mobilités (LOM), réforme le cadre général des politiques de mobilités. Constatant l'absence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur 80% du territoire français, d'évolution des modes de déplacement et des services proposés, l'Etat a souhaité accorder la possibilité aux intercommunalités de se saisir de cette nouvelle compétence.

Après un avis favorable de la commission Environnement Développement Durable et Mobilités, le conseil communautaire a décidé que la Communauté de communes Lyons Andelle serait chargée, à compter du 1^{er} juillet 2021, de la compétence mobilité, pour les mobilités actives, partagées et solidaires.

CONSEIL DU 24 JUN 2021

> Création des dispositifs "Coups de pouce" et "Coups de coeur"

La Communauté de communes soutient, depuis plusieurs années, la création et le développement du tissu associatif de son territoire via le versement d'une subvention de 500 € pour toute nouvelle association qui se crée sur son périmètre et dont les actions, l'activité ou les projets entrent dans le champ des compétences intercommunales.

En 2021, l'offre s'est enrichie avec deux nouveaux dispositifs : les « Coups de pouce » d'un montant de 1 000 € et les « Coups de cœur » d'un montant de 2 000 €.

Ils ont pour objectif de valoriser chaque année 25 associations du territoire Lyons Andelle sur des critères préalablement définis. Tous les ans, ce sont 10 associations qui pourront bénéficier d'une subvention « Coup de cœur » et 15 associations pour un « Coup de pouce ».

CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2021

> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2022-2027 : autorisation de lancement

Mise en place depuis février 2019, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Lyons Andelle participe à la politique locale du logement et du cadre de vie, comme défini dans les statuts de la Communauté de communes.

Prévue pour une durée de trois ans, l'OPAH Lyons Andelle, dont le suivi et l'animation ont été confiés à Soliha Normandie Seine, prendra fin le 12 février 2022.

Au 30 septembre 2021, Soliha Normandie Seine a reçu 452 contacts d'habitants du territoire, dont 136 ont débouché sur des travaux d'amélioration de l'habitat.

Compte tenu de ce bilan 2021 positif et des besoins sur le territoire Lyons Andelle, les membres du comité de suivi de l'OPAH ont proposé aux membres du conseil communautaire la mise en place d'une nouvelle OPAH, pour une période de 5 années, de 2022 à 2027.

L'objectif serait de toucher 185 logements au titre des travaux d'amélioration de l'habitat.



Quelques temps forts de 2021



Ouverture de la Maison de santé Lyons Andelle à Charleval

3 mai 2021

La maison de santé pluriprofessionnelle a ouvert ses portes au public le 3 mai 2021, à Charleval. Le montant total des travaux de construction s'élevait à 3 788 124,75 € HT, subventionnés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, avec un reste à charge de 1 399 988,35 € pour la CDCLA.

Avec ces 1 400m², ce bel ensemble paré de murs en briques compte plus de 20 cabinets dans lesquels exercent actuellement 27 praticiens. Ce projet ambitieux permet aux habitants du territoire Lyons Andelle de retrouver dans un même lieu une offre de soins cohérente et également une large palette de compétences médicales et paramédicales.



Clôture de saison culturelle

Samedi 12 juin 2021

Les compagnies en résidence Bill Torpille et la Dissidente avaient carte blanche pour organiser la clôture de saison culturelle au château Saint-Crespin, à Lorleau.

Au programme : théâtre, spectacle de rue, musique, cirque, chansons, fanfare, exposition, portraits portatifs, land art... Cette soirée animée par une vingtaine d'artistes a fait le bonheur des 500 spectateurs présents et enfin déconfinés !



Les Rendez-vous de l'Emploi et de la Formation

Jeudi 14 octobre 2021

La première édition des « Rendez-vous de l'emploi et de la formation » s'est déroulée le jeudi 14 octobre 2021. L'occasion pour les 85 demandeurs d'emplois présents d'échanger de manière directe avec les 21 employeurs et organismes de formation sur les postes à pourvoir et de passer des premiers entretiens.

Fort de ce succès, l'événement sera reconduit à plusieurs reprises sur l'année 2022.



1^{ère} édition des "Rendez-vous Durables"

Samedi 2 octobre 2021

La première édition des Rendez-vous Durables était co-organisée par la Communauté de communes, la commune de Charleval et les associations locales HAUGR, Groupe Nature Charlevalais et Saveurs & savoirs.

Au programme, marché du terroir, produits locaux, ateliers, écogestes, expositions et conférences.

Au total, plus de 200 personnes étaient présentes ; sans oublier la participation des structures environnementales telles que l'ONF, SOLIHA Normandie Seine, le SYGOM, l'ADDIE, le Secours Populaire et 18 producteurs locaux qui ont partagé leurs connaissances et passions tout au long de la journée.



Pose de la 1^{ère} pierre de la gendarmerie Fleury-sur-Andelle

Samedi 4 décembre 2021

La pose de la 1^{ère} pierre de la future gendarmerie de Fleury-sur-Andelle a eu lieu en présence de Virginie Séné-Rouquier, Sous-Préfète des Andelys ; le Colonel Emmanuel Gros, Commandant du groupement de gendarmerie de l'Eure ; Philippe Gérics, Président de la Communauté de communes Lyons Andelle et Rémi Vieillard, Maire de Fleury-sur-Andelle, entourés de quatre parlementaires, d'élus départementaux et régionaux.

Le nouvel équipement permettra d'apporter une réponse adaptée aux enjeux de la sécurité publique, de prévention, de maintien de l'ordre public et d'assistance aux habitants. Sa livraison est prévue au printemps 2023.



Flaubert 21

L'année 2021 était marquée par l'événement « Flaubert 21 », commémorant le bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les adaptations cinématographiques de Madame Bovary, tournées à Lyons-la-Forêt, au travers de nombreux événements.

Ainsi, du 29 mai au 31 octobre 2021, l'Office de tourisme Lyons Andelle ainsi que l'association "Les Amis de Lyons" ont proposé des séances de cinéma en plein air, une exposition « décors et figurants », des conférences, des jeux de piste et visites guidées autour des lieux emblématiques et anecdotes de tournage dans le village.

Président
Philippe Géric

Directrice générale des services
Aurélie Levasseur

> Communication
Responsable : Charlotte Leledy
Quentin Quitteville
Marie Roussel

**SERVICES
À LA POPULATION**

> Assistante administrative
Emmanuelle Métaux

> Petite enfance

Responsable : Marion Godéfroy

- Multi-accueil Récré Andelle

Directrice : Stéphanie Beauvilain

- Multi-accueil L'Oisillon

Directrice : Fannie Ménard

- Halte garderie Le Jardin des Familles

Recrutement en cours

- Relais assistants maternels parents enfants La Marelle

Animatrice : Marie Scheben

> Enfance / Jeunesse

Responsable : Thibaud Dufour

> Sport

Responsable : Thierry Hermitte

- Educateurs sportifs : Mohamed Cherdoud
Kody Chiesa

> Aide à domicile

Responsable : Alexia Dupuis

- Resp. de secteur (Romilly-sur-Andelle) : Anais Picard
Laurie Maurouard
Julie Gourret
- Resp. de secteur (Fleury-sur-Andelle) : Cécile Marques
Aurélie Masurier
- Référente technique : Anita Longier

> Livraison de repas à domicile

Responsable : Sonia Fossey

> Projet social de territoire

Sandrine Jovovic-Janin

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

Responsable : Guillaume Caron

> Secrétariat services techniques

Linda Ferial

> Voirie

Chefs d'équipe : Emmanuel Jones et Stéphane Duhamel

> Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

> Bâtiments

Jérôme Buteau
Olivier Ouilé

> Sécurité et prévention

Jérôme Buteau

> Transports scolaires

Edith Fournier

> Gestionnaire patrimoine voirie

Benoît Toral

> Système d'information géographique (SIG)

Vincent Lemaire

**ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE**

Responsable : Loraine Villaurmé

> Assistante administrative

Edith Fournier

> Culture

Véronique Youinou

> Office de tourisme

Directeur : Valentin Sergent

Conseillers en séjour
Réfèrent animations : François Buret

Référente boutique et commercialisation : Véronique Lebourgault

> Développement économique

Dimitri Deschamps

> Petites villes de demain

Trésor Maduma

> Développement durable et contractualisations

Recrutement en cours

> Conseil de développement

Loraine Villaurmé

> Urbanisme & mobilités

Recrutement en cours

> Conseiller numérique

Lucie Robert

> Reporter de territoire

Recrutement en cours

**RESSOURCES
ET MOYENS**

> Ressources humaines

Améline Lenormand
Valérie Pingué
Recrutement en cours

> Manager des services

Anne Fauquette

> Juridique / Marchés publics

Melvyn Lemoine

> Comptabilité / Finances

Responsable : Magalie Roussel
Mélicha Gigot
Delphine Morin

> Affaires générales

Coordinatrice : Béatrice Blaszyk

> Accueil

Sophie Artu

> Logistique

Brigitte Baudu

> Entretien des locaux

Référente : Sonia Fossey

> Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Vincent Lemaire

Les services à la **population**

Projet éducatif et social local

La Communauté de communes compte aujourd'hui de nombreux services destinés à faciliter et à améliorer la vie de ses habitants. Dans une société en pleine mutation, il est nécessaire aujourd'hui de définir ou de redéfinir les orientations politiques de ces services offerts à la population, qui pour certains existent depuis plus de vingt ans.

Dans le même temps, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a changé son mode de contractualisation avec les territoires passant d'une logique de financement d'actions, via la signature de Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), à une logique de financements de projets. En septembre 2021, les élus ont souhaité engager la Communauté de communes dans une démarche de Projet Educatif et Social Local (PESL), en partenariat avec la CAF, mobilisant les habitants et les partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

Ce PESL est le projet politique de l'intercommunalité qui permettra de décliner une offre globale de services à la population notamment dans les domaines suivants :

- éducation et parentalité,
- autonomie et handicap,
- insertion sociale,
- santé,
- animation de la vie locale,
- accès aux droits,
- inclusion numérique,
- mobilité,
- lutte contre les violences intrafamiliales.

Cette démarche a pour but d'améliorer très concrètement le quotidien des habitants du territoire :

- en adaptant, ajustant et optimisant les offres de services aux seniors, aux enfants et aux jeunes du territoire ;
- en développant l'accès aux loisirs, à la culture, au sport mais aussi à l'emploi et aux soins ;
- en favorisant l'insertion sociale et l'inclusion numérique ;
- en facilitant les démarches administratives et les déplacements ;
- en luttant contre les violences et les discriminations.



Protocole de lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre 2021, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, M^{me} Sylviane Fouquet, Vice-présidente à l'action sociale et à la santé, signait le protocole départemental de lutte contre les violences faites aux femmes pour 2021-2023, protocole qui mobilise 42 acteurs locaux. Cette signature illustre la volonté de la CDCLA de s'engager sur 3 axes :

- Sensibiliser, informer les publics et prévenir les violences ;
- Détecter les situations de violence, informer et orienter les victimes ;
- Assurer la coordination des acteurs, l'observation et le suivi des situations.

Les conseillers numériques



Séverine Frère (association La Ressource IT) et Lucie Robert (Communauté de communes), conseillères numériques.

17% de la population française éprouve des difficultés face au développement du numérique. Partant de ce constat et dans le cadre du volet « Inclusion Numérique » du plan de relance, l'Etat a lancé en 2021 le dispositif « Conseiller numérique France Services », piloté et animé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il s'adresse aux structures publiques et privées souhaitant recruter un ou plusieurs conseiller(s) numérique(s) afin de participer à l'appropriation du numérique par tous.

Sollicitée par certaines communes et consciente de l'enjeu de l'inclusion numérique sur son territoire, la Communauté de communes a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), afin de former au sein de ses services un conseiller numérique, cofinancé par l'Etat à hauteur de 50 000 € sur 24 mois.

Ainsi depuis juillet 2021, la CDCLA mène une politique en faveur de l'inclusion numérique, en collaboration avec un conseiller numérique de l'association *La Ressource IT*, également bénéficiaire du cofinancement de l'Etat.

De septembre à décembre 2021, les deux conseillères numériques ont suivi une formation de 4 mois et ont travaillé conjointement avec les communes afin de recenser les actions existantes, les besoins et les conditions d'accueil dans chaque commune.

L'objectif étant d'accompagner au plus près les usagers sur trois thématiques :

- Soutenir les citoyens dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc. ;
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- Rendre autonomes les habitants pour réaliser des démarches administratives en ligne.

Sur l'année 2022, des formations et des ateliers d'initiations seront organisés pour former les habitants aux bases de l'informatique et du numérique. En parallèle, des permanences seront tenues dans les mairies pour les accompagner dans leurs usages quotidiens et dans leurs démarches administratives.

Les associations

Le dynamisme d'un territoire se mesure à travers la richesse, la diversité et l'activité des associations qui le composent. Avec près de 200 associations réparties sur l'ensemble des trentes communes, le territoire Lyons Andelle est particulièrement dynamique en la matière.

La CDCLA accompagne et soutient les associations par la mise en place de plusieurs actions :

- Le versement d'une subvention de 500 € pour toute nouvelle association qui se crée sur le territoire Lyons Andelle et dont les actions, l'activité ou les projets entrent dans le champ des compétences intercommunales,
- La mise en place deux nouveaux dispositifs "Coups de pouce" et "Coups de cœur" qui ont pour objectif de valoriser chaque année 25 associations du territoire sur des critères définis et identifiables,

Dans cette optique en 2021, la CDCLA a valorisé 12 associations locales en versant une subvention "coup de pouce" exceptionnelle de 1 000 € à deux d'entre elles et une subvention "coup de cœur" d'un montant de 2 000 € pour les dix autres ; soit 22 000 € au total.

- La signature de conventions d'objectifs avec des associations de sport collectif répondant à des critères précis. En 2021, 3 associations ont été subventionnées :
 - Le Foyer des Jeunes et de l'Education Populaire, situé à Fleury-sur-Andelle,
 - L'Association Sportive de la Vallée de l'Andelle, située à Fleury-sur-Andelle,
 - Le Romilly Pont-Saint-Pierre Football Club, situé à Romilly-sur-Andelle.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

En 2021, 5 associations ont été subventionnées, à hauteur de 500 € chacune, lors de leur création :

- La Ressource'it,
- Les Boules de la Lieure,
- Les Trublions,
- Les Aiguilles Pirisiennes.
- Les Boules Pirisiennes.

Perspectives 2022

Le recensement des associations du territoire

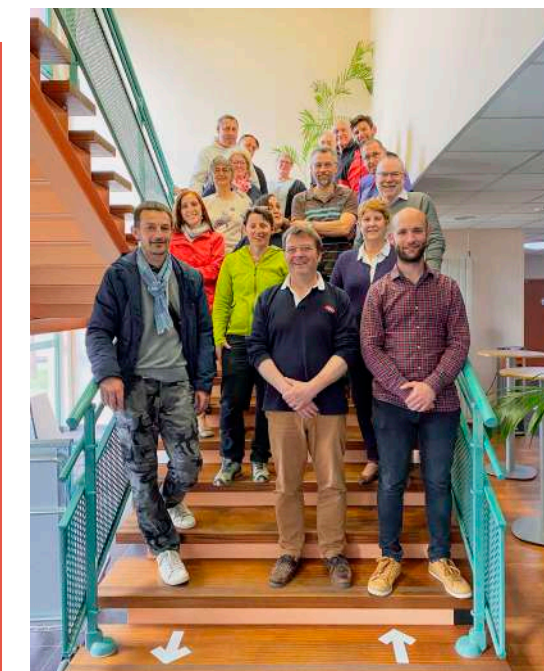
Mise à jour du guide des associations.

La cérémonie de remise de chèques " Coups de pouce " et " Coups de cœur "

Elle se tiendra le vendredi 11 mars 2022, au siège de la Communauté de communes en présence des 12 associations retenues : Saveurs et savoirs ; Adrenaline aventure ; RAS ; MJC Aler ; Tennis club de Pont-Saint-Pierre, Tennis club de Lyons-la-Forêt ; AGV Charleval ; le cercle d'escrime de Pont-Saint-Pierre ; l'atelier de la danse ; ASLV ; Les milles pattes ; Le forum des arts.

Le retour de la fête du sport

Après deux ans d'absence, du fait du contexte sanitaire, la fête du sport fera son grand retour le samedi 10 septembre 2022. Cet événement regroupe les associations sportives du territoire Lyons Andelle. Elles présenteront leurs disciplines par le biais de démonstrations et d'animations.



Le sport

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs majeurs des élus de la CDCLA. La collectivité assure la promotion et le développement d'activités sportives auprès des écoles et des associations sur le territoire. Les interventions EPS (Éducation Physique et Sportive) sont dispensées dans chaque classe élémentaire du territoire, à raison de deux cycles dans l'année. Différentes actions sportives sont également accessibles à l'ensemble des habitants du territoire.

La pratique sportive dans le cadre scolaire

> L'EPS dans les classes élémentaires

Chaque classe élémentaire se voit dispenser deux cycles d'EPS dans l'année (un cycle pour les classes bénéficiant du kayak) par un éducateur sportif de la CDCLA. Chaque cycle se compose de six à huit séances d'une heure avec une progression dans l'activité. Une programmation est faite sur l'ensemble du parcours scolaire afin qu'à son entrée au collège, l'enfant ait pu pratiquer et découvrir l'ensemble des familles sportives (combat, raquette, collectif, gymnique, artistique, athlétique...).



> L'apprentissage du kayak

La Communauté de communes garantit un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak sur l'Andelle sur le temps scolaire.

Treize classes de CM1-CM2, soit plus de 350 élèves, se sont vu dispenser des séances de kayak de septembre à octobre 2021.

Les gymnases et plateaux sportifs

La CDCLA adhère au Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases (SMGG) qui assure la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Fleury-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle. En 2021, la contribution de la Communauté de communes s'élevait à 253 394 €.

Le territoire Lyons Andelle disposait par ailleurs de 15 plateaux sportifs situés dans les communes d'Amfreville-les-Champs, Bacqueville, Charleval, Douville-sur-Andelle, Fleury-sur-Andelle,

Grainville-Val d'Orger, Le Tronquay, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure, Vandrimare, Vascoeuil et Fleury-sur-Andelle.

Afin de développer l'offre de sports de loisirs en libre accès en Lyons Andelle, le maillage du territoire s'est poursuivi en 2021, avec Bourg-Beaudouin et Lyons-la-Forêt.



Les actions sportives hors temps scolaire

Les éducateurs sportifs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance jeunesse et les associations sportives du territoire. Ainsi, tous les mercredis, ils interviennent auprès des jeunes dans les Maisons des Jeunes de Perriers-sur-Andelle et de Romilly-sur-Andelle et au centre de loisirs de Vascoeuil en leur proposant diverses activités.

> Les Lauréats sportifs

Cette cérémonie met à l'honneur les habitants du territoire qui se sont distingués dans leur discipline sportive ainsi que les nombreux bénévoles qui font vivre quotidiennement les associations. Cette manifestation, prévue en mai 2020, a dû être annulée en raison du contexte sanitaire. Ainsi, les lauréats 2019 et 2020 ont été récompensés en 2021. Pour cette 13^{ème} édition, 27 récompenses ont été attribuées devant près d'une centaine de personnes.



13^{ème} édition des lauréats sportifs - Vendredi 15 octobre 2021, au gymnase de Fleury-sur-Andelle.



> J'apprends à nager

A la fin du CM1, les élèves du territoire effectuent un test de natation qui leur permet de valider, ou non, ce dernier. Afin d'offrir la possibilité aux élèves qui ont échoué de repasser ce test et de le valider, la CDCLA a mis en place le dispositif « J'apprends à nager » qui leur permet de suivre des cours en groupe réduit et de les familiariser avec l'élément particulier qu'est l'eau.

Le soutien aux associations

> L'école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possibles, l'ex. CdC de l'Andelle a construit à Pont-Saint-Pierre, sur un terrain appartenant à Romilly-sur-Andelle, une école de football intercommunale.

Cette dernière est composée d'un bâtiment de 423 m² comprenant des vestiaires et des bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destiné aux « U11 - U13 ». La gestion de cet équipement a été confiée par convention au RPFC (Romilly Pont-Saint-Pierre Football Club).

> Les conventions d'objectifs avec les clubs sportifs

La CDCLA signe des conventions d'objectifs avec les associations de sport collectif répondant à des critères précis, pour financer les actions à destination des habitants du territoire.

En 2021, trois associations sportives ont bénéficié d'un conventionnement : ASVA (Association Sportive de la Vallée de l'Andelle), FJEP (Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire), RPFC (Romilly Pont-Saint-Pierre Football Club).

La petite enfance

Afin de répondre aux attentes des familles avec des solutions adaptées, la Communauté de communes a, depuis plus de quinze ans, développé une offre complète et diversifiée de structures d'accueil petite enfance sur le territoire.

L'évolution du service petite enfance témoigne de la forte volonté des élus d'accompagner les familles en leur offrant une diversité de modes d'accueil en phase avec leurs attentes et l'évolution de leurs contraintes familiales et professionnelles.

Le guichet unique petite enfance

Depuis 2013, le guichet unique garantit aux parents un parcours simplifié lors de leur recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), avec un service d'orientation et d'accompagnement personnalisé, jusqu'à la pré-inscription au sein du RAM (relais assistants maternels) en accueil collectif ou l'orientation vers un assistant maternel agréé. En 2021, le guichet unique a reçu 165 demandes.

Le relais assistants maternels (RAM) La Marelle

Le RAM *La Marelle* propose aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, une mise en relation avec les assistants maternels agréés du territoire, une information sur les droits et les devoirs des employeurs, des réunions-débats autour de l'éveil et le développement de l'enfant.

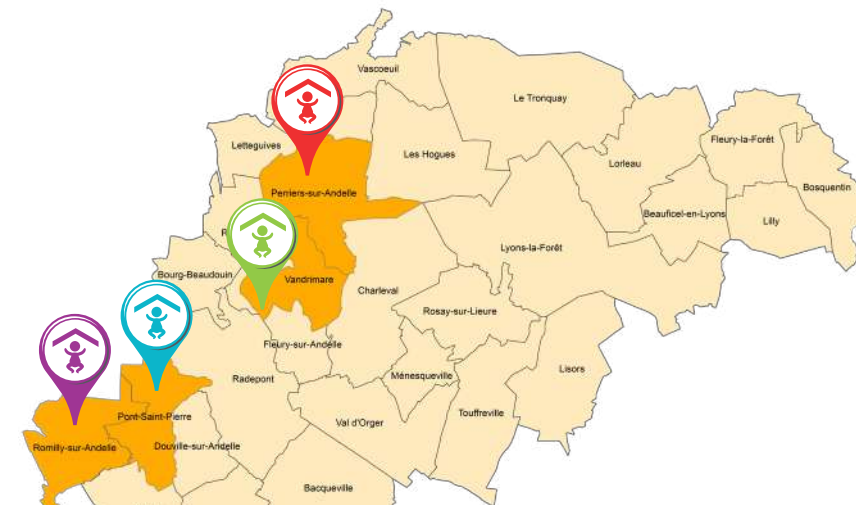
Pour les assistants maternels en recherche d'informations sur la profession, la Marelle propose des temps de formation, de professionnalisation, une médiation pour la réalisation des contrats de travail, des informations sur les conditions d'agrément.

Le RAM propose également des temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels, ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants.

Les structures d'accueil petite enfance de la CDCLA

Trois structures d'accueil collectif proposent l'accueil continu d'enfants âgés de 3 mois à 5 ans.

	Récré Andelle	L'Oisillon	Le Jardin des Familles
Places	25	10	10
Heures d'accueil	39 874	25 142	4 034
Professionnels éducatifs	12	10	3
Enfants accueillis	48	42	41



Halte-garderie
Le jardin des familles

Crèche *L'Oisillon*

Relais assistants maternels
La Marelle

Crèche *Récré Andelle*



Chiffres clés

69 050

heures d'accueil réalisées

352

enfants accueillis par un assistant maternel

128

Assistants maternels agréés sur le territoire

25

agents

325

rendez-vous d'accompagnement réalisés avec des familles

Zoom sur...

"Pouce & poussette"

Les 28 et 29 septembre 2021, Guillaume Alix, conteur, présentait pour la première fois son spectacle "Pouce & Poucette" dans le cadre magnifique de l'Abbaye de Fontaine Guérard et au jardin des familles, à Perriers-sur-Andelle.

Ce spectacle a été créé en résidence tout au long de la saison 2020/2021, dans le cadre du projet "Babil" soutenu par la DRAC, avec les enfants et professionnels du Relais Assistants Maternels (RAM) *La Marelle* et de la halte-garderie *Le Jardin des Familles*.

Librement inspiré du conte de Tom Pouce, "Pouce & Poucette" est une série d'histoires courtes mettant en scène deux petits personnages, Tom Pouce et Léa Poucette, qui ont soif de voyages et de rencontres.



"Mano Dino"

Les 25 et 26 novembre 2021, la compagnie Le Friix Club a effectué quatre représentations de son spectacle "Mano Dino", à Radepont, Charleval, Vandrimare et Romilly-sur-Andelle. Parents, enfants et assistants maternels fréquentant les structures de la Communauté de communes étaient invités. Sans parole, mais avec ses mains, le marionnettiste Frédéric Feliciano-Giret a raconté l'histoire d'un petit dinosaure, une marionnette qui crée une illusion poétique.

Perspectives 2022

De manière générale, il s'agira en 2022 de maintenir une activité et une offre de service de qualité permettant l'épanouissement des enfants accueillis. Plus précisément les actions suivantes seront développées :

- Réaliser les protocoles d'évacuation sur l'ensemble des équipements ;
- Finaliser le projet de réorganisation des espaces du RAM avec l'aide d'un cabinet d'architecte ;
- Mettre en œuvre le portail familles à l'aide du nouveau logiciel de gestion des structures petite enfance ainsi que le portail assistants maternels ;
- Maintenir le *Point Ecoute Parents* avec l'arrivée d'une nouvelle psychologue ;
- Proposer de nouvelles rencontres thématiques à destination des parents comme outil de soutien à la parentalité ;
- Impulser la quinzaine de la petite enfance pour valoriser les besoins et l'accueil du tout-petit sur le territoire Lyons Andelle ;
- Mettre en œuvre la démarche de Projet Educatif Social Local avec l'ensemble des acteurs de la Petite Enfance œuvrant sur le territoire ;
- Accompagner le changement d'appellation du RAM en Relais Petite Enfance (RPE) avec notamment la réécriture du projet.

Autres temps forts 2021

Actions éducatives :

- La mini-ferme pour le Jardin des Familles, le RAM et L'Oisillon en juin 2021.
- Les fêtes des parents en juillet 2021, pour retrouver un environnement convivial et maintenir le lien avec les parents à travers différentes actions éducatives au sein des structures malgré le contexte sanitaire.
- La fête des lumières en décembre 2021.

Travaux :

- La réalisation des travaux de clôture dans les 2 crèches pour sécuriser et améliorer les espaces extérieurs.

Projets de service :

- La réécriture du projet "Point écoute parents"
- Le lancement du projet *Analyse de Pratiques Professionnelles* pour l'ensemble des équipes éducatives du service en novembre 2021.

L'enfance / jeunesse

L'année 2021 est arrivée avec l'espoir d'une sortie de crise sanitaire qui a bouleversé la majeure partie de l'année 2020. Une crise sanitaire dont il allait être difficile, à l'aube de l'année 2021, de déceler les potentiels effets sur les offres enfance jeunesse mises en place par la Communauté de communes Lyons Andelle. La généralisation du télétravail allait-elle bousculer les habitudes des familles et entraîner des conséquences sur les fréquentations, notamment celles du périscolaire ? L'obligation du port du masque pour les mineurs allait-elle dissuader les familles d'inscrire leurs enfants durant les vacances ?

La vie des structures



Sortie du centre de loisirs de Vascœuil - Été 2021

Côté enfance, pour faire face au contexte sanitaire, les équipes ont su trouver des solutions, adapter leurs animations et rassurer les parents, à tel point que la fréquentation de juillet 2021 a été semblable à celle de juillet 2019 : avec plus d'une cinquantaine d'enfants en moyenne par jour. Le mois d'août 2021, qui n'en était qu'à sa deuxième année d'ouverture, a dépassé la moyenne envisagée en accueillant 31 enfants au lieu de 24 envisagés. Pour la seconde année également, le centre était ouvert à l'automne 2021, accueillant une quarantaine d'enfants en moyenne, contre une trentaine l'année précédente.



Maison des jeunes de Romilly-sur-Andelle - Automne 2021

Côté jeunesse, les conditions particulières d'accueil aux vacances d'hiver, la fermeture aux vacances de printemps ainsi que l'impossibilité de proposer des camps et des séjours n'ont pas facilité la préparation de l'été.

Toutefois, les équipes ont su rebondir. Ainsi, près de 30 jeunes ont été accueillis à l'automne dans les Maisons des jeunes de Perriers-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle.

La magie de Noël



L'ouverture n'était initialement pas prévue, mais les élus ont souhaité répondre favorablement aux nombreuses demandes des familles. Pour la première fois, le centre de loisirs de Vascœuil ouvrait ses portes durant les deux semaines de vacances de fin d'année. Ainsi, 25 enfants ont profité de l'ouverture de ce nouveau service.

L'Info Jeunes

Suite à l'obtention du label Info jeunes, la Communauté de communes propose, depuis début 2021, ce nouveau service à destination des 11-30 ans, pour tous les sujets qui peuvent les concerner, de la scolarité au travail, en passant par la santé, les loisirs, le logement...

Informer et accompagner le public

Sur l'année 2021, l'Info jeunes a accompagné 74 jeunes âgés de 16 à 25 ans. Si la majorité est venue pour des dispositifs portés par la CDCLA (32 BAFA/BAFD et 10 Permis AM et B), une trentaine d'autres jeunes sont venus s'informer sur des sujets divers (emploi, santé, loisirs) et ont été réorientés vers les bons interlocuteurs grâce au réseau de l'Info Jeunes.

Informer les familles et les jeunes

Une soirée d'information, organisée en partenariat avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), sur l'usage des réseaux sociaux a été mise en place pour sensibiliser les familles à l'utilisation des outils numériques par leurs enfants. Près d'une vingtaine de familles était présente.

Les élèves de 3^{ème} du collège Guy de Maupassant (Fleury-sur-Andelle) ont assisté à un temps d'information sur l'Info Jeunes. Pour faciliter les démarches, les animateurs présents au FSE (Foyer Socio Educatif) du collège peuvent prendre les demandes des élèves et les relayer auprès de l'Info jeunes.

Accompagner dans les collèges

L'Info Jeunes a proposé aux collèges d'intégrer le dispositif "Entreprendre pour Apprendre", qui interconnecte l'école et l'entreprise pour un enrichissement mutuel. Les jeunes vivent, avec leurs encadrants, une aventure entrepreneuriale collective qui donne à chacun le pouvoir de faire grandir ses idées et sa personnalité. Le collège de Fleury-sur-Andelle s'est inscrit dans ce dispositif pour l'année 2021-2022. Les élèves ont conçu un porte-clef lumineux visant à les rendre visibles sur la route lorsqu'ils rentrent de l'école.

Réunions d'information

Plusieurs fois dans l'année, des réunions sont organisées par l'Info Jeunes Normandie à destination des conseillers jeunesse. Celles-ci proposent et expliquent les nouveaux dispositifs, les nouvelles brochures à destination du public sur les thèmes du logement, des jobs d'été, des échanges avec les partenaires, les changements, les nouveautés, les perspectives, les actions et projets à développer...

Perspectives 2022

Enfance jeunesse

Le retour des camps et des séjours

Trois séjours (un en hiver et deux en été) et cinq camps (un au printemps et quatre à l'été) seront proposés aux jeunes du territoire en 2022.

La fin du Contrat Enfance Jeunesse

La CDCLA a signé, avec la CAF de l'Eure, un contrat Enfance Jeunesse couvrant la période 2019-2022. Il s'agira, en 2022, de déterminer les besoins des familles pour les années à venir, les moyens mobilisables, pour envisager avec l'ensemble des partenaires, de proposer une offre de service accessible à toutes les familles du territoire.

Info jeunes

Le permis B

Les élus souhaitent faire évoluer ce dispositif, réservé uniquement aux bénéficiaires de la Mission Locale, en permettant son accessibilité à tous les jeunes du territoire.

Le chantier Jeunes Bénévoles

Inscrit dans la labellisation Info Jeunes, le Chantier Jeunes Bénévoles est un dispositif qui réunit des jeunes de 16 à 25 ans, de tous horizons, autour d'un projet commun qui alterne temps de travail, temps de loisirs et temps de vie collective (avec un hébergement). Il permet de découvrir des savoir-faire, de développer des techniques particulières et d'être utile à un projet, sous la conduite de personnel compétent.



Les seniors

Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, ayant besoin d'aide temporaire) est une priorité pour les élus de la Communauté de communes. En 2021, 101 aides à domicile sont intervenus auprès de 558 bénéficiaires. La CDCLA propose trois services à ses habitants : l'aide à domicile, la livraison de repas à domicile et le transport à la demande.

L'aide à domicile

> Un service de qualité

Les élus et les agents de la CDCLA souhaitent **contribuer au bien-être** des personnes ayant besoin d'une aide ou d'un accompagnement à domicile et **proposer un service de qualité à l'écoute des usagers et des salariés**. Le Service d'Aide à Domicile (SAD) de la CDCLA intervient sur toutes les communes du territoire Lyons Andelle. Le Département délivre une autorisation au service pour intervenir auprès des usagers bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'aide sociale.

Les publics ciblés sont les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes handicapées et les personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire.

> Une évaluation des besoins

Le SAD propose, dans un premier temps, par l'intermédiaire des responsables de secteur, une analyse de la demande de l'utilisateur afin d'y répondre au mieux. Elle permet :

- Une évaluation des besoins,
- Une aide à la constitution des dossiers d'aide financière,
- Une présentation du fonctionnement du service aide à domicile.

> Des prestations adaptées au public

Dans un deuxième temps par l'intermédiaire d'aides à domicile formées, le service intervient auprès des bénéficiaires pour :

- Les soins d'hygiène,
- L'aide aux transferts,
- L'aide aux repas,
- Les courses,
- L'entretien du logement,
- Des activités de loisirs,
- Le maintien du lien social.

Les interventions sont programmables du lundi au dimanche de 7h à 20h30.

> Un accompagnement personnalisé

Les responsables de secteur assurent un suivi de l'évolution de la situation globale des bénéficiaires du SAD. Elles assurent également la coordination des aides à domicile et la communication avec les autres professionnels intervenant au domicile. Elles peuvent modifier l'organisation du planning afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés ou repérés.



101
aides à domicile

558
bénéficiaires

73 350
heures d'intervention effectuées

37 000
repas livrés environ



ZOOM SUR...

La télégestion mobile

Le service aide à domicile a mis en place un nouveau système de planification des interventions à domicile. Ainsi en 2021, l'ensemble des aides à domicile ont été équipés d'un téléphone mobile professionnel.

Cette nouveauté permet de dématérialiser l'envoi des plannings d'intervention du personnel intervenant au domicile des bénéficiaires.

Désormais, chaque agent reçoit son planning directement sur son portable ainsi que les demandes de modifications, le cas échéant. Cette dématérialisation permet également d'avoir accès à des informations sur les bénéficiaires (allergies, habitudes...), son domicile (adresse, accès, configuration particulière, présence d'un animal...) et la nature des missions à réaliser.



Formation au titre professionnel d'assistant de vie aux familles (ADVF)

En 2021, 10 stagiaires ont suivi la formation au titre ADVF. Parmi eux, 6 ont intégré le service d'aide à domicile de la CDCLA. Une nouvelle session sera organisée au 1^{er} semestre 2022.

En 2021, la Communauté de communes comptait 101 aides à domicile, dont 23 titulaires du titre ADVF.

Perspectives 2022

- Engagement d'une démarche qualité dans le service,
- Travail autour de l'amélioration des conditions de travail des agents.

La livraison de repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à tous les habitants du territoire qui en font la demande sous 48h, ce service assure la livraison de plateaux repas équilibrés avec trois véhicules frigorifiques. Les repas sont conçus par un prestataire extérieur et peuvent s'adapter à des régimes spécifiques (sans sel ou sans sucre ajouté...). Le bénéficiaire choisit son menu. En 2021, 37 083 plateaux repas ont été livrés à 229 bénéficiaires, soit une augmentation de 20% de l'activité depuis le début de la crise sanitaire. Le prix du plateau repas en 2021 était de 8,80 €.



Le transport à la demande

Le service est destiné aux bénéficiaires autonomes de l'aide à domicile et de la livraison de repas à domicile. Les transports sont programmés du lundi au vendredi, de 14h à 16h, pour de nombreux motifs : rendez-vous médical, courses, visite chez un ami, rendez-vous chez le coiffeur, etc.

Ce service est gratuit sur les communes de la CDCLA. Pour répondre à la demande des usagers, les transports sont possibles en dehors du territoire. Depuis le 1^{er} août 2021, ils sont facturés 0,43 €/km à la sortie du territoire Lyons Andelle. En 2021, 38 transports à la demande ont été effectués pour 6 bénéficiaires.

Les grands projets

Ouverture des portes de la maison de santé Lyons Andelle à Charleval

Comme la plupart des territoires ruraux, la CDCLA disposait d'une offre de soins fragile avec des signaux préoccupants pour les 5 à 10 ans à venir. Les élus communautaires ont pris conscience de la nécessité d'agir et ont décidé d'engager la Communauté de communes dans la réalisation d'une maison de santé.

Après un an de travaux, la maison de santé pluriprofessionnelle a ouvert ses portes au public le 3 mai 2021, à Charleval (1 rue du Catelier - D1EA). Cet équipement tant attendu est la promesse d'une véritable offre de soins pour les habitants du territoire Lyons Andelle et est l'aboutissement d'un long travail mené par des professionnels de santé dès 2011 réunis au sein de l'association Mazille.

Le bâtiment aux lignes modernes s'articule autour de deux patios qui illuminent les salles d'attente et les couloirs de cet équipement flambant neuf. Tout a été conçu pour assurer bien-être des patients et des professionnels de santé et ainsi mieux coordonner leurs prises en charge.

Les habitants du territoire peuvent ainsi trouver 27 professionnels de santé : médecins généralistes, médecin expert, médecin ostéopathe, infirmières, sage-femme, pédicure-podologue, orthophoniste, diététicienne, kinésithérapeutes, deux psychomotriciennes, psychologues, ergothérapeute.



UN INVESTISSEMENT DE 3 MILLIONS D'EUROS

Le coût des travaux est de **3 788 124,75 € HT**, subventionnés à hauteur de :

- > 1 399 988,35 € par la CDCLA
- > 863 136,40 € par l'Union Européenne (FEADER)
- > 900 000 € par l'État
- > 375 000 € par le Département
- > 250 000 € par la Région



Pose de la 1^{ère} pierre de la gendarmerie de Fleury-sur-Andelle

Parmi les grands projets de la Communauté de communes, la gendarmerie de Fleury-sur-Andelle sera le prochain à sortir de terre. Les locaux de l'actuelle gendarmerie étant devenus vétustes et ne répondant plus aux normes d'accueil, il devenait nécessaire de trouver une solution pour répondre aux enjeux de sécurité.

L'origine de ce projet naît en 2010, lors des premiers échanges entre la mairie de Fleury-sur-Andelle et la brigade. Souhaitant agir en matière de sécurité publique à l'échelle intercommunale, les élus ont fait le choix de doter le territoire d'une nouvelle gendarmerie en 2015.

Samedi 4 décembre 2021, Virginie Séné-Rouquier, Sous-Préfète des Andelys ; le Colonel Emmanuel Gros, Commandant du groupement de gendarmerie de l'Eure ; Philippe Géric, Président de la Communauté de communes Lyons Andelle et Rémi Vieillard, Maire de Fleury-sur-Andelle, entourés de quatre parlementaires, d'élus départementaux et régionaux, ont posé la première pierre de la future gendarmerie de Fleury-sur-Andelle.

Le nouvel équipement permettra d'apporter une réponse adaptée aux enjeux de sécurité publique, de prévention, de maintien de l'ordre public et d'assistance aux habitants.

Les travaux de la gendarmerie de Fleury-sur-Andelle démarreront en janvier 2022. La partie élévation, quant à elle, débutera en mai 2022. Ainsi, d'ici l'été 2022, les habitants pourront apercevoir les murs de la brigade et ses logements. Sa livraison est prévue au printemps 2023.

EN CHIFFRES...

5 296 m²
Superficie de la future brigade (services + logements).

12 logements

18 mois
Durée prévisionnelle des travaux

3 506 200 € HT
Coût prévisionnel du projet

▷ **900 000 €**
de financement au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

▷ **445 000 €**
de financement du ministère de l'Intérieur

La voirie

Pour assurer le confort et la sécurité des usagers dans tous leurs déplacements, la Communauté de communes garantit le bon état des 292 km de voies communales reconnues d'intérêt communautaire. Pour cela, elle réalise différents travaux de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire : travaux de gros entretien et travaux neufs de voirie, signalisation horizontale (marquage au sol), nettoyage des panneaux de signalisation, prestations de balayage et de fauchage, etc.

> Les travaux d'entretien de voirie

Ces travaux sont nécessaires à la **préservation du patrimoine voirie**. Les besoins en travaux, répertoriés par la Communauté de communes ou signalés par les communes, sont **intégralement financés et gérés par l'intercommunalité**. En 2021, des travaux de gros entretien ont été réalisés dans les communes d'Amfreville-les-Champs, Beauficel-en-Lyons, Bourg-Beaudouin, Charleval, Douville-sur-Andelle, Fleury-la-Forêt, Fleury-sur-Andelle, Flipou, Houville-en-Vexin, Le Tronquay, Letteguives, Lilly, Lisors, Lorleau, Lyons-la-Forêt, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Perruel, Pont-Saint-Pierre, Renneville, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure, Touffreville, Val d'Orger et Vandrimare pour un montant total de 471 160 € TTC. Ces travaux sont confiés à une entreprise extérieure spécialisée dans la création et l'aménagement des voiries.

Les agents du service œuvrent quotidiennement pour améliorer et optimiser les conditions de circulation sur le territoire Lyons Andelle : opérations de salage en période hivernale, reprofilage des voies, rebouchage des nids-de-poule.

> Les travaux neufs de voirie

En 2021, la CDCLA a réalisé des travaux neufs dans les communes de Bacqueville, Bosquentin, Les Hogues, Radepont, Vandrimare et Vascœuil, avec leur participation financière, pour un montant de 737 953,13 €.



BACQUEVILLE | ROUTE DE BONNEMARE
Travaux d'assainissement en traverse
Montant TTC : **348 257,48 €**
Durée des travaux : 3 mois



RADEPONT | ROUTE DE FUMECHONT
Aménagement de sécurité d'un carrefour dangereux
Mise en place d'une limitation de vitesse à 50 km/h
Montant TTC : **25 268,50 €**
Durée des travaux : 3 semaines



VANDRIMARE | RUE DES SPORTS
Travaux d'assainissement en traverse
Montant TTC : **36 725,92 €**
Durée des travaux : 3 semaines



VASCŒUIL | RUE DE LA PLAINE
Création de caniveaux pour gérer les eaux de pluie
Montant TTC : **70 508,09 €**
Durée des travaux : 1 mois



LES HOGUES | CHEMIN DE L'ARGILIERE
Maîtrise des écoulements d'eau de pluie
Montant TTC : **58 792,91 €**
LES HOGUES | RUE SAINTE-HONORINE
Travaux d'assainissement en traverse
Montant TTC : **135 075,78 €**
Durée des travaux : 2,5 mois



BOSQUENTIN | CHEMIN DE SAINTE-ANNE
Travaux d'assainissement en traverse
Montant TTC : **63 324,45 €**
Durée des travaux : 1 mois

> Le marquage au sol et le nettoyage des panneaux de signalisation

Chaque année, la CDCLA entretient les marquages au sol et les panneaux de signalisation dans le but de **renforcer la visibilité** et donc la **sécurité des usagers**.

> Le balayage

Le balayage des caniveaux et bordures de voirie est réalisé trois à quatre fois par an sur les voies bordurées situées en agglomération pour **améliorer l'écoulement des eaux et entretenir le réseau routier**. Cette prestation est exécutée par une entreprise extérieure spécialisée.

> Le fauchage

Les abords et talus des 292 km de voiries sont fauchés, deux à trois fois par an. Un 1^{er} passage a lieu en mai et en juin, un 2^{ème} en juillet et un dernier mi-octobre. L'entretien est confié à trois entreprises locales. Pour préserver l'environnement, le 1^{er} passage ne s'effectue pas sur toute la largeur du talus. Le travail n'est réalisé dans sa totalité qu'une fois la reproduction de la faune et de la flore assurée. Le fauchage des routes départementales est pris en charge par le département.

> Les marchés de travaux

6 marchés sont toujours en cours avec les entreprises suivantes :

- Maîtrise d'œuvre : Soderef - Etudes et réalisation de projets d'aménagement voirie.
- Géomètre : Agéose - Réalisation de levés topographiques.
- Travaux neufs : SN Eure TP - Aménagement de voirie.
- Travaux d'entretien : SN Eure TP - Réfection de voirie.
- Fauchage : Réalivert, Franc Olivier Entreprise et Pinson Paysage Normandie Fauchage des abords de voirie.
- Balayage : Entreprise Maillot - Balayage des voiries bordurées.

Le très haut débit

Créé en 2014, le Syndicat « Eure Normandie Numérique » est en charge du déploiement du réseau numérique en haut et très haut débit sur l'ensemble du département de l'Eure, hormis les zones sur lesquelles les opérateurs ont décidé d'investir par eux-mêmes : Louviers, Vernon et l'agglomération d'Evreux. Un plan de déploiement a alors été élaboré en 2015 pour obtenir une couverture plus large et plus rapide et assurer une réelle équité entre les territoires.

Le plan de déploiement du haut et du très haut débit, à l'échelle du territoire Lyons Andelle, a été voté par les élus de la Communauté de communes en septembre 2017. Le budget s'élevait à 5 770 000 € avec une participation de la Communauté de communes à hauteur de 1 154 000 € répartis comme suit :

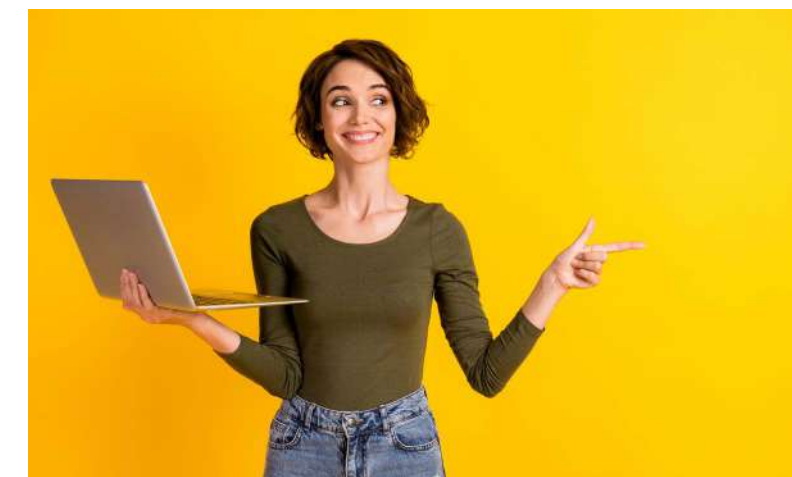
- 2018 : 263 904,47 €
- 2019 : 122 944,26 €
- 2020 : 767 151,27 €

En fin d'année 2020, les noeuds de raccordement optique (NRO) ont été installés dans les 30 communes du territoire Lyons Andelle. Ainsi en 2021, l'ensemble des communes sont passées à la phase d'étude. L'objectif étant de :

- Recenser l'ensemble des maisons à raccorder ;
- Établir les câbles à déployer en fonction des zones ;
- Regarder quels sont les réseaux Orange ou Enedis existants ;

- Vérifier que les fourreaux soient utilisables et faire les calculs de charge pour s'assurer que les poteaux puissent supporter un câble supplémentaire ;
- Rencontrer les élus et recevoir leur autorisation pour planter les armoires de rue.

Les travaux ont même commencé sur certaines communes. Une fois effectués, les habitants doivent attendre la fin de la période de gel commercial de trois mois pour pouvoir se rapprocher des opérateurs et se raccorder à la fibre.



de travaux et études pris en charge par la CDCLA et les communes concernées

480

tonnes d'enrobés à froid

30

communes ont bénéficié de travaux de voirie

879

kilomètres fauchés.

L'Urbanisme

La compétence PLU transférée à la Communauté de communes

Le cadre réglementaire

En 2014, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, imposait le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes vers les intercommunalités au 27 mars 2017. Par une mesure introduite par la loi, appelée « minorité de blocage », les communes de la CDCLA avaient alors fait le choix de ne pas transférer cette compétence à la CDCLA.

La loi prévoyait que les communes se positionnent de nouveau avant le 1^{er} janvier 2021, échéance reportée au 1^{er} juillet 2021, compte tenu du contexte sanitaire.

Un travail collectif

En 2021, la Communauté de communes a poursuivi le cycle d'ateliers initié en 2020, dont le but était de développer une culture partagée de l'aménagement du territoire, d'en définir collectivement les enjeux locaux et de projeter une vision commune de son développement.

Lors de ces ateliers, les élus municipaux ont travaillé conjointement autour de photographies et de cartes, confortant leurs connaissances en termes d'urbanisme et

d'aménagement, interrogeant les conditions d'un possible transfert et échangeant sur leur vision du territoire.

Les conseils municipaux devaient ensuite émettre un avis favorable, ou défavorable au transfert de la compétence dite « PLU », vers l'intercommunalité. 29 communes sur 30 se sont prononcées favorablement au transfert de cette compétence, qui est effectif depuis le 1^{er} juillet 2021.

Quelles sont les incidences de ce changement ?

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la CDCLA est en charge des documents d'urbanisme des communes. Si les Maires restent signataires des autorisations d'urbanisme, c'est l'intercommunalité qui a le pouvoir de modifier les documents d'urbanisme.

Deux procédures en cours ont été poursuivies par la CDCLA, en lien avec les élus locaux : la révision du PLU de Romilly-sur-Andelle et la modification du PLU de Vascoeuil. S'est ajoutée à ces démarches, la modification simplifiée du PLU de Romilly-sur-Andelle.

Au-delà de la poursuite de ces démarches communales, l'objectif de ce transfert de compétence est l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, dont la prescription aura lieu en 2022.

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

Adhérente à l'AURBSE depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de communes bénéficie de son expertise et participe aux réflexions qui sont menées à l'échelle du grand territoire de l'agence d'urbanisme avec les intercommunalités voisines.

En 2021, trois ateliers de travail se sont tenus successivement avec l'AURBSE et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 27) pour aboutir à une vision partagée des élus sur les enjeux de leur territoire et les défis à relever. Ces éléments sont venus nourrir le projet de territoire.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Un Plan Local d'Urbanisme, aussi appelé PLU, est un document qui projette pour 10 à 15 ans l'aménagement d'une ou plusieurs communes. Il définit le futur usage de zones (constructibles, agricoles, naturelles, etc.) et détermine les constructions autorisées (couleur des façades, matériaux, hauteurs des bâtiments, etc.).

Lorsqu'il est élaboré à l'échelle d'une intercommunalité, on parle de PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



IDS

L'instruction du droit des sols (IDS), qu'est-ce que c'est ?

Au 1^{er} juillet 2015, la loi ALUR a mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat, pour les communes compétentes, dès lors qu'elles appartenaient à une intercommunalité de plus de 10 000 habitants. Depuis cette date, 28 communes sont chargées d'instruire de manière autonome leurs autorisations d'urbanisme.

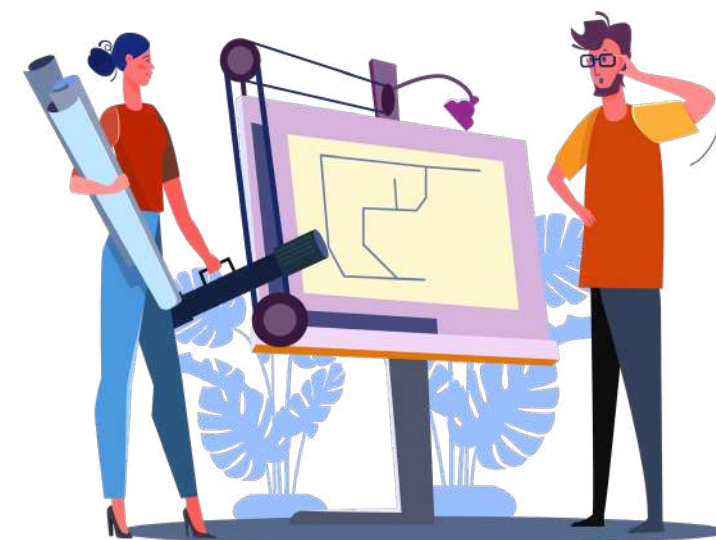
Afin d'offrir un service de qualité, tout en mutualisant les coûts, les communes de l'ex-Pays du Vexin Normand ont fait le choix de créer un service IDS commun. Depuis 2017, ce service commun gère les territoires de Seine Normandie Agglomération (SNA) et la Communauté de communes Lyons Andelle.

La convention initiale de fonctionnement qui liait SNA, qui a la responsabilité du service, la CDCLA et les communes adhérentes, était conclue pour six ans.

Conscients de l'importance d'un tel service pour les communes et leurs habitants, cette convention a été renouvelée pour une période de trois années à partir du 1^{er} janvier 2021.

En 2021, ce service a reçu et instruit 645 demandes d'urbanisme pour le territoire Lyons Andelle, soit une augmentation de près de 30% des demandes en une année :

- > 83 certificats d'urbanisme,
- > 339 déclarations préalables,
- > 6 permis d'aménager,
- > 215 permis de construire,
- > 2 permis de démolir.



Perspectives 2022

En association avec les élus communaux, la Communauté de communes prescrira l'élaboration de son PLUi au cours de 2022. Cette délibération devra formaliser les enjeux du futur PLUi et fixera les modalités de concertation de la démarche.

Un marché viendra sélectionner le prestataire qui accompagnera la Communauté de communes et les communes qui la composent, dans la co-construction de ce document pour les prochaines années.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, renouvelée en 2019, a pour objectifs :

- D'aider les propriétaires occupants aux revenus modestes à améliorer leur logement,
- De traiter les situations d'habitat indigne ou dégradé,
- De favoriser la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique,
- D'adapter les logements au vieillissement et au handicap,
- D'améliorer et développer le parc locatif privé,
- De soutenir l'économie locale et valoriser le patrimoine.

Pour cela, la CDCLA est cofinancée par le Département, ainsi que par l'Etat, au travers de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

En 2021, pour la troisième et dernière année du dispositif, 155 propriétaires occupants, bailleurs privés et locataires ont pris des renseignements auprès de Soliha, à qui la Communauté de communes a confié la mission d'animation du dispositif.

48 logements ont bénéficié d'une subvention pour leurs travaux, dont 13 pour lesquels la CDCLA a versé une subvention aux particuliers. L'OPAH concerne plusieurs types de travaux :

- L'aide à l'autonomie et au maintien à domicile : 17 subventions accordées. La CDCLA est venue compléter le financement de 5 chantiers afin de permettre au bénéficiaire une meilleure prise en charge,
- La lutte contre l'habitat indigne : 1 dossier a bénéficié d'un accompagnement financier avec la participation de la CDCLA,

- L'amélioration de la performance énergétique : 30 dossiers ont été aidés financièrement, dont 7 soutenus par une subvention de 1 000 € chacun de la CDCLA,

Le montant moyen des travaux est de 19 367 € par logement, soit un chantier global pour les artisans de près de 3 millions d'euros venant soutenir l'économie locale depuis la mise en place de l'OPAH Lyons Andelle. Pour la CDCLA, cela représente un montant total de 12 830 € engagés en subvention pour l'amélioration de l'habitat en 2021.

Tous ces projets ont bénéficié d'un diagnostic conseil et d'un accompagnement à la constitution des dossiers de subventions gratuits par l'association SOLIHA, présente sur le territoire lors de permanences mensuelles à Lyons-la-Forêt et Fleury-sur-Andelle.

Espace FAIRE

Depuis le 1^{er} avril 2021, les habitants de la Communauté de communes bénéficient des conseils de l'espace FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer sur la Rénovation Énergétique, devenu France Renov' au 1^{er} janvier 2022. Ce service apporte aux particuliers des informations précises, personnalisées et neutres dans leurs projets de rénovation énergétique.

Lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Normandie, c'est l'association Soliha Normandie Seine, qui anime ce service, grâce au cofinancement de la Région, de

l'Ademe, et de la participation financière de la Communauté de communes qui s'élève à 6 233 €, soit 0,33€ par habitant.

En 2021, pour cette première année de mise en œuvre, 173 sollicitations ont été enregistrées. 85 ont pu bénéficier d'un premier niveau d'information d'ordre général (juridique, technique, financier ou social) et 82 d'un conseil personnalisé leur permettant d'engager leur projet.

6 projets de travaux ont été accompagnés, en lien notamment avec le chèque éco-énergie de la Région Normandie.



Système d'information géographique

Le SIG (Système d'Information Géographique) est un outil permettant la consultation, l'édition cartographique, la création, le traitement et le stockage de données géographiques sur différentes thématiques comme la voirie et son classement des voies communautaires, le cadastre superposable aux documents d'urbanisme et prescriptions, l'environnement avec la localisation des zones classées sensibles ou encore les réseaux secs et humides.

> Un outil d'aide à la décision

Ce service support travaille pour l'ensemble des services de la CDCLA et plus particulièrement avec le SPANC, la voirie, le développement économique, l'urbanisme, le tourisme ainsi que le service bâtiment.

Les données du SIG sont mises à disposition des services et des communes à travers :

- La conception de cartes pour l'illustration de documents, la représentation de projets et la mise en avant des diagnostics thématiques ;
- La mise en place d'outils métiers facilitant la saisie et la consultation de données ;
- La création et l'administration de bases de données ;
- L'analyse et le traitement de données ;
- Le développement d'applications pour effectuer des inventaires de terrain.

Temps forts de 2021 :

- Le développement et la mise en place d'une application voirie à destination du service et des communes (demande de travaux, suivi des prestations de voirie, etc.) ;
- L'ouverture de l'outil WebSIG urbanisme pour le service Instruction du droit des sols,
- La construction d'une base de données pour le service développement économique ;
- L'alimentation de la base de données permettant de gérer le patrimoine bâti de la CDCLA,
- Les productions cartographiques pour les différents services,
- La mise à jour des bases de données,
- Le support auprès des utilisateurs et maintenance des technologies mises en place.

Perspectives 2022

- L'évolution de l'application voirie à destination du service et des communes,
- La finalisation de l'inventaire de la signalisation verticale (panneaux de signalisation) et la mise en place d'un processus de mise à jour,
- L'intégration et la mise à jour des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme,
- Le développement d'une application pour la réalisation d'un inventaire des ouvrages d'art,
- L'évolution de l'application du SPANC pour pouvoir répondre aux nouvelles méthodes de travail (réalisation des contrôles par un prestataire extérieur).



L'environnement

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) Lyons Andelle

La loi dite de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) exige que les intercommunalités de plus de 20 000 habitants mettent en place un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce plan climat a pour but de décliner localement les objectifs de l'Accord de Paris, conclu lors de la COP21, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et d'augmenter la production d'énergies renouvelables.

Engagée depuis 2019 dans l'élaboration du PCAET Lyons Andelle, la CDCLA a mobilisé les forces vives et acteurs de son territoire pour définir une feuille de route ambitieuse mais réaliste. Validé par le conseil communautaire en février 2020, le projet a ensuite été soumis aux autorités environnementales et au public pour avis. Le PCAET Lyons Andelle a ainsi été approuvé définitivement le 24 juin 2021 par les membres du conseil communautaire.

L'action du territoire en matière de transition écologique et énergétique se divise en cinq axes :

- Des déplacements optimisés en favorisant les modes actifs et des pratiques partagées ;
- Une rénovation énergétique performante sur les logements les plus énergivores ;
- Un partenariat avec le secteur industriel et agricole pour favoriser les démarches vertueuses ;
- Un développement diversifié des énergies renouvelables et de récupération et en particulier du bois énergie tout en respectant les enjeux environnementaux ;
- Un territoire résilient face au changement climatique par un aménagement et des pratiques adaptées.



1^{ère} édition des Rendez-vous durables

La première édition des Rendez-vous durables, prévue le 14 novembre 2020 et annulée à cause de la situation sanitaire, s'est tenue samedi 2 octobre 2021. Cet événement a été coorganisé par la Communauté de communes et les associations locales partenaires de l'évènement : Haugr, Saveurs & Savoirs et le Groupe Nature Charlevalais.

La transition écologique et énergétique regroupent diverses thématiques. L'objectif de cet événement était d'offrir aux habitants des informations pour amorcer un changement de pratique, premier pas vers un changement collectif.

Pour ce faire, l'évènement rassemblait à la fois :

- Un marché de producteurs locaux : produits bio, pain au levain, bière artisanale locale, loisirs créatifs à base de réemploi, produits à la rose, etc. ;
- Les associations et structures locales œuvrant à la transition et proposant des ateliers : Ressourcerie l'ADDIE, Vestiaire de la Croix Rouge, Espace FAIRE, SYGOM, ONF, HAUGR, GNC, Saveurs & Savoirs, etc. ;
- Une exposition autour de la mobilité : « Bougeons Autrement » ;
- Un cycle de conférences : PCAET kesako ? ; Habitat durable : comment agir pour réduire sa facture énergétique ? ; Énergies renouvelables et autoconsommation ; L'exemple de la Ferme des Peupliers et la biodiversité : le rôle essentiel de la nature par le Conservatoire des Espaces Naturels et le SYMA.

Plus de 200 visiteurs ont participé à cet événement, malgré le contexte sanitaire imposant le contrôle du pass sanitaire à l'entrée du site.

Les étapes en 2021 :

- > Du 12 avril au 16 mai : consultation publique invitant les habitants et acteurs du territoire à transmettre leurs remarques sur le PCAET ;
- > 24 juin : approbation définitive du PCAET Lyons Andelle en conseil communautaire ;
- > 2 octobre : 1^{ère} édition des Rendez-vous Durables.

L'environnement

Les déchets

Le SYGOM (SYndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) est le service en charge de la collecte et du traitement des déchets. Malgré une période marquée par la crise sanitaire, la volonté du SYGOM pour une amélioration constante du service public demeure inchangée. C'est pourquoi, celui-ci a investi massivement en 2021 pour améliorer le quotidien des usagers.

Nouvelle consigne de tri / Nouveaux bacs

À partir du 1^{er} septembre 2021, les consignes de tri des déchets ont évolué pour permettre aux habitants de trier davantage et plus facilement. Dès lors, ils peuvent mettre dans le bac jaune tous les emballages ménagers. Un nouveau guide a été distribué dans l'ensemble des ménages pour préciser tous les déchets pouvant être triés.

Afin de permettre cette transition, chaque foyer a été équipé

de bacs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables entre mai et juillet 2021. Ceux-ci ont été pucés pour connaître les pratiques de tri et la fréquence à laquelle les bacs sont sortis dans le but d'optimiser les tournées de ramassage.

Les déchets recyclables sont collectés en porte-à-porte, en vrac, dans le nouveau bac jaune dédié.

Nouveau centre de tri

Toujours dans l'optique d'extension des consignes de tri, la construction d'un nouveau centre de tri à Guichainville s'est achevée à l'été 2021. Cette importante construction résulte de travaux amorcés en 2018 avec l'Agglomération Seine Eure et le SETOM.

Nouveau quai de transfert

L'ancien centre de tri d'Etrépagny a été transformé en quai de transfert et mis en service le 1^{er} juillet 2021. Son infrastructure aux normes réglementaires et environnementales est dorénavant destinée à centraliser les déchets collectés en porte-à-porte afin de réduire les coûts de transports.

Nouveau calendrier de collecte

Depuis le 1^{er} juillet 2021, un circuit de collecte est dédié aux déchets recyclables. La collecte simultanée des ordures ménagères et des déchets recyclables présentait de multiples désavantages : manque de lisibilité à l'égard de l'utilisateur sur le respect du tri des déchets dans le processus de collecte, perméabilité entre le flux d'ordures ménagères et le flux de déchets recyclables...

Les calendriers de collecte mis à jour ainsi que l'ensemble des supports de communication ont été diffusés aux communes et à l'ensemble des habitants.



Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du **contrôle des installations d'assainissement non collectif** (ANC) conformément à la loi sur l'eau. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance de 30 € par an et par installation.

Tous les propriétaires d'habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement collectif sont concernés par le SPANC.

Comme l'oblige le code général des collectivités territoriales, le SPANC réalise les contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des installations au maximum tous les 10 ans.

Il assure également le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation). Par ailleurs, il **renseigne et conseille les usagers** sur leur système d'assainissement.

Depuis 2014, la CDCLA peut assurer, à la demande de l'utilisateur, **l'entretien de son installation d'assainissement non collectif**, via un prestataire retenu après une mise en concurrence. Cela permet aux usagers de bénéficier d'une prestation de qualité à un coût modéré.

CHIFFRES CLÉS 2021

Contrôles d'installations neuves	Contrôles de conception	64
	Contrôles de bonne exécution	29

Contrôles de bon fonctionnement et d'entretien.	Visites programmées	26
	Dans le cadre d'une vente immobilière	132



Le dernier programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ne permet plus l'obtention de subventions dans le cadre de la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif sous maîtrise d'ouvrage publique. Il n'y a donc plus de réhabilitations encadrées par la CDCLA.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la CDCLA établit chaque année un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Ce dernier est à retrouver sur le site internet de la CDCLA.



La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Cette compétence obligatoire a été transmise aux intercommunalités au 1^{er} janvier 2018 afin de répondre à de multiples enjeux. Les problématiques d'inondations et de préservation des milieux aquatiques deviendront plus prégnantes encore à l'avenir, sous l'effet du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. La Communauté de communes a fait le choix, dès 2018, de déléguer cette compétence à des syndicats préexistants à l'échelle des bassins versants qui disposaient de compétences et d'expertises.

Adhésion à 3 syndicats mixtes pour l'exercice de la compétence GEMAPI :

- Le Syndicat Mixte du bassin versant de l'Andelle, appelé SYMA, pour le bassin versant de l'Andelle : il couvre la majeure partie du territoire,
- Le Syndicat Mixte du bassin de l'Epte, appelé SMBE, pour le bassin versant de l'Epte : en cours de création,
- Le Syndicat Mixte de gestion de la Seine Normandie, pour la gestion de l'axe Seine.

Ces syndicats exercent, à l'échelle des bassins versants, différentes actions et notamment :

- La réalisation de travaux d'aménagement d'hydraulique douce en proposant aux agriculteurs et propriétaires de freiner les ruissellements grâce à la plantations de haies (Exemple : commune de Renneville) ;
- En mars 2021, la création d'une noue (fossé végétalisé), d'une longueur de 200 mètres, pour dévier les ruissellements sur la commune de Ménesqueville ;
- En juillet 2021, la réhabilitation d'une noue, d'une longueur de 200 mètres, pour faciliter les écoulements arrivant sur la commune de Fleury-sur-Andelle au niveau de la rue de la libération.



Suite à l'évènement pluviométrique important de février 2021, la commune de Charleval a connu des inondations par débordements de cours d'eau, au niveau de la Route de Perriers (D1). Après concertation avec la commune et les riverains concernés, il a été convenu d'un enlèvement d'embacles (amas de végétation et déchets dans les cours d'eau) ainsi que la réalisation de petites opérations pour faciliter l'écoulement des eaux.

Perspectives 2022

Mise en place de la taxe GEMAPI pour financer les actions en la matière.

Le développement touristique

Le tourisme est un puissant levier de développement local. La valorisation et l'animation touristique du territoire Lyons Andelle contribue à son développement économique et à son attractivité. La politique touristique de la Communauté de communes repose sur son patrimoine naturel et architectural riche. Afin de promouvoir l'offre touristique et développer l'attractivité de la destination Lyons Andelle, la CDCLA s'appuie sur son Office de tourisme, situé à Lyons-la-Forêt.

Les missions de l'Office de tourisme

- ▶ Assurer l'accueil des touristes (physique et numérique) en mettant à disposition du public des informations qualifiées.
- ▶ Assurer la promotion de la destination Lyons Andelle et des prestataires touristiques partenaires, en coordination avec Eure Tourisme et Normandie Tourisme.
- ▶ Commercialiser des circuits touristiques destinés aux groupes.
- ▶ Favoriser la découverte du territoire à travers l'animation du patrimoine.
- ▶ Assurer la coordination entre les divers partenaires du développement touristique local.
- ▶ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique touristique du territoire avec les différents partenaires.



Zoom sur Flaubert 21

L'année 2021 a été marquée par l'événement "Flaubert 21" commémorant le bicentenaire de la naissance de Gustave Flaubert. L'occasion de découvrir ou redécouvrir son célèbre personnage, Madame Bovary, qui a pris corps à plusieurs reprises à Lyons-la-Forêt, notamment dans les adaptations cinématographiques de Jean Renoir en 1934 et de Claude Chabrol en 1991.

Ainsi, du 29 mai au 31 octobre 2021, l'Office de tourisme Lyons Andelle ainsi que l'association Les Amis de Lyons ont proposé de nombreuses animations autour de Flaubert, son œuvre et ses adaptations cinématographiques qui ont animé la ville : séances de cinéma en plein air, exposition « Décors et figurants », conférences, jeux de piste et visites guidées autour des lieux emblématiques et anecdotes de tournage dans le village...

En quelques chiffres, 2 220 plans de l'exposition "Décors et figurants" ont été distribués, 92 personnes ont participé aux visites guidées, 33 personnes ont effectué les jeux de pistes et 240 personnes ont participé aux projections des films.

Les offres circuits clé en main mini groupes

En 2021, l'Office de tourisme a mis en place une offre de circuits clé en main ou à la carte pour les groupes de 6 à 19 personnes, sur réservation. Les offres groupes sont consultables dans la brochure éditée par Eure tourisme 2021 "L'Eure en Normandie, destination groupes". Un agent référent groupe, au sein de l'Office de tourisme, accompagne les clients dans la conception et l'organisation de leurs excursions.



Partenariat avec l'Office National des Forêts

La Communauté de communes compte parmi ses compétences "l'entretien des sentiers de randonnées d'intérêt communautaire".

Dans ce cadre, et afin d'assurer la promotion touristique de ces itinéraires de randonnées situés en forêts de Lyons, un partenariat a été mis en place entre l'Office de tourisme et l'Office National des Forêts, qui veille à améliorer les conditions d'accueil du public en forêt domaniale.

En 2021, l'Office de tourisme Lyons Andelle a subventionné l'ONF à hauteur de 14 000 € pour le maintien de la qualité des espaces forestiers.

Les principaux travaux d'entretien concernent la propreté, le fauchage, l'entretien des circuits de randonnées, des mobiliers en bois, ainsi que l'entretien spécifique de l'arboretum situé à Lyons-la-Forêt.

Versement de 4 000 € aux sites touristiques

L'Office de tourisme attribue chaque année des subventions aux sites et associations touristiques pour leur programmation culturelle annuelle.

En 2021, 4 sites et associations touristiques ont été soutenus, à hauteur de 1 000 € chacun :

- L'abbaye Notre-Dame de Fontaine-Guérard ;
- Le château de Vascoeuil ;
- L'abbaye de Mortemer ;
- Le château de Bonnemare.

Perspectives 2022

- Le développement du nouveau site internet de l'Office de tourisme, vitrine de la destination, en version anglaise et néerlandaise ;
- Le développement du guide touristique en version anglaise et néerlandaise ;
- Une nouvelle programmation d'animations, riche et diversifiée permettant de découvrir davantage de communes (visites guidées, jeux de piste, balade contée, balade gourmande, balades nature) ;
- La création d'une carte touristique ;
- La réorganisation de l'espace boutique de l'Office de tourisme ;
- Classement de l'Office de tourisme Lyons Andelle en catégorie I.

10 700

visiteurs accueillis
au total

34

nationalités
différentes accueillies

87%

de visiteurs français

▶ 50%

Normandie

▶ 38%

Ile de France

▶ 12%

Hauts de France

Randonnée en Lyons Andelle



L'attractivité du territoire

L'action culturelle

La Communauté de communes propose une programmation culturelle ouverte à tous les habitants du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. Les élus souhaitent mettre la culture au cœur de leur action comme un levier de développement local.

En 2021, les écoles et collèges du territoire ont accueilli à bras ouverts les artistes et l'ensemble des actions culturelles ont pu être maintenues voire renforcées. Ce sont les plus jeunes qui ont profité et participé largement à des projets riches de rencontres et de créativité.

Zoom sur...

Tristopolis

Par la compagnie "Les Amis de Fantômus" et le cinéaste Nikodio

La classe de CM1 de Nathalie Bertot de l'école Bourg-Beaudouin a réalisé avec Nikodio, en janvier 2021, un court métrage d'animation : *Tristopolis*, inspiré de l'univers graphique de Métropolis.

La bande son du film, quant à elle, a été réalisée et interprétée par une vingtaine d'élèves de la classe de 4^{ème}5 du collège de Fleury-sur-Andelle en octobre 2021, sous la baguette de Nicolas Lelièvre, musicien de la compagnie des Amis de Fantomus et Thierry Adolphe, professeur de musique.

Cette réalisation artistique a été projetée en avant-première du ciné concert Métropolis, le 9 octobre 2021, devant un public admiratif du travail réalisé par ces jeunes.



À mon frère

Par la compagnie "Le K"

En janvier 2021, dans le cadre d'un jumelage, trois artistes de la compagnie le K sont intervenus au collège de Romilly-sur-Andelle auprès de trois classes pour réaliser de courtes pièces sonores et émissions de radio autour des thèmes inspirés de leur spectacle "À mon frère" comme la fraternité, la liberté ou encore la résistance.

Les élèves ont pu aborder avec les artistes l'écriture, le bruitage et l'enregistrement afin d'interpréter eux-mêmes, devant un public de collégiens, leurs créations.

Les trois classes ont également assisté à une représentation du spectacle « À mon frère », en mars 2021, qui faisait écho à leurs différentes recherches en atelier.

La programmation culturelle 2021

Frères

Théâtre d'objet - **annulé**
Résidence de création



12
janvier

Week-end famille

Papier ciseaux forêt oiseau - reporté
Cirque et Pique - reporté
Mano Dino



15-17
janvier

Le petit prince

Opéra de Rouen Normandie



13
février

Série TV - reporté

Orchestre régional de Normandie



16
mars

Le cirque Piètre - reporté en juillet à Maromme

Festival SPRING



26
mars

1336

Théâtre



10
avril

Lecture & chansons

Love betters - **annulé**
BOULE - reporté



17
avril

Le cabaret vorace

Théâtre - cabaret



21
mai

Une journée en plein air

Balade contée
L'ogre en papier



29
mai

Lexicon - annulé

Sortie hors les murs : Cirque Théâtre d'Elbeuf



04
juin

Clôture de saison

The portrait



12
juin

Ouverture de saison

L'idéal bat



25
septembre

Ciné concert

Métropolis



09
octobre

La Mois du film documentaire

Drôles de dames femmes et travail



06
novembre

Festival Chants d'elles

Hip ! Hip ! Hip ! Par Lili Cros et Thierry Chazelle



27
novembre

L'effet fin de siècle

Théâtre - Fantaisie ironique



04
décembre

Résidences de création avec...

Bill Torpille & La Dissidente

De février à mars 2021, les deux compagnies en résidences "La Dissidente" et "Bill Torpille" sont allées à la rencontre des habitants pour réaliser un portrait du territoire à travers leur prisme artistique. Ecoliers, collégiens et habitants étaient invités à rencontrer les deux artistes pour partager un souvenir, une anecdote, une tranche de vie...

Ce travail riche d'émotions intitulé "The Portrait" a été restitué à travers des dessins, des photos et des films présentés lors de la clôture de saison culturelle, le 12 juin 2021 au château Saint Crespin, à Lorleau.



La compagnie "Les Maladroits"

En février 2021, Valentin Pasgrimaud et Hugo Vercelletto ont sillonné les routes et les chemins du territoire Lyons Andelle dans le but de réaliser un portrait subjectif et de créer un jeu de plateau : "À quoi on joue ?". Pour cela, ils sont allés à la rencontre des écoliers, des collégiens, des habitants, des associations, du patrimoine bâti et naturel afin d'y puiser inspiration et représentation artistique. Les habitants du territoire ont été invités à découvrir le jeu-installation les 8 et 9 mars 2022.

L'attractivité du territoire

Le développement économique

Le développement économique et le soutien à l'emploi sont des axes prioritaires de la politique communautaire.

La CDCLA se mobilise dans le but de favoriser la communication entre les entreprises, d'anticiper les problématiques économiques pour garantir le maintien de l'emploi local et inciter les professionnels à s'installer sur le territoire Lyons Andelle. Cet engagement souligne la volonté des élus d'œuvrer au développement économique de leur territoire.

Les zones d'activités économiques et le village d'artisans

La CDCLA compte trois zones d'activités économiques (ZAE) situées à Charleval, Bourg-Beaudouin et Romilly-sur-Andelle, ainsi qu'un village d'artisans situé sur la ZAE de Charleval. En 2021, ces zones étaient occupées à 100 % par dix-neuf entreprises et trois services publics.

Afin de développer l'offre foncière à destination des entreprises et d'apporter une réponse immédiate à leurs sollicitations, la CDCLA a pour projet de créer une quatrième ZAE sur le secteur du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle.

Le permis d'aménager a été délivré à l'été 2021. Ce projet doit bénéficier d'une subvention de l'Etat, de la Région et du Département à hauteur de 1 432 880 €.

La création de cette ZAE garantira un cadre propice à l'accueil et au développement des entreprises sur le territoire. Il permettra également d'encourager et de maintenir un tissu économique diversifié. 5,6 hectares seront aménagés, permettant la création de seize parcelles destinées à la vente.

Stratégie de développement économique

La CDCLA souhaite élaborer sa stratégie de développement économique pour les 10 prochaines années en mobilisant l'ensemble des parties prenantes institutionnelles et privées concernées par l'attractivité économique du territoire Lyons Andelle. Cela concerne notamment les acteurs de l'industrie constitués sous forme d'un groupement (GIVAPE : Groupement Interprofessionnel de la Vallée de l'Andelle et du Plateau est de Rouen), le commerce ainsi que les services (tertiaire).

En 2021, une procédure de mise en concurrence a été lancée avec la sélection d'un bureau d'études. Les prestations attendues sur l'année 2022 se décomposent en trois phases :

- Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic territorial économique ;
- Phase 2 : Analyse des enjeux et définition de la stratégie de développement économique ;
- Phase 3 : Co-construction d'un plan d'action.

La politique économique de l'intercommunalité permettra de faciliter le parcours de création, de reprise et de développement des entreprises sur le territoire, l'accès aux ressources financières, humaines, foncières et immobilières ainsi que dynamiser l'emploi local.

L'attractivité du territoire

Soutenir les entreprises

Le guichet entreprise

En 2021, 34 porteurs de projets ont été reçus par les chambres consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat / Chambre de Commerce et d'Industrie) et Initiative Eure lors de 59 rendez-vous organisés au siège de la Communauté de communes.

Ces trois organismes sont intégrés au dispositif « Ici je monte ma boîte » mis en place par la Région Normandie. Dans ce cadre, ils offrent un accompagnement global aux créateurs et repreneurs d'entreprise, de la genèse de leurs projets jusqu'à leur développement post-crétion. Ce dispositif permet également un accès à des financements régionaux, notamment l'aide « Coup de Pouce » qui, en 2021, a bénéficié à trois porteurs de projet pour un total de **22 206,50 €** de subvention :

- 11 000 € accordés à Mme ANTONINI Claire et M. BENNIS Alexis pour leur restaurant "L'Evidence" à Romilly-sur-Andelle ;
- 6 750 € accordés à M. GIRARD Anthony pour son entreprise "G'hydro Flex" à Amfreville-les-Champs ;
- 4 456,50 € accordés à Mme DALISSIER Maud pour son entreprise "Le Coin Bio" à Charleval.

Chaque année, la CDCLA soutient financièrement à hauteur de 4 652,40 € l'association Initiative Eure afin de permettre aux entreprises du territoire de bénéficier d'un prêt d'honneur aux créateurs ou repreneurs d'entreprise (sans intérêt, ni garantie personnelle). En 2021 :

- 25 000 € (deux prêts de 12 500 € chacun) ont été accordés à M. ANQUETIL William pour la reprise de la société Kopacz à Pont-Saint-Pierre ;
- 3 500 € ont été accordés à Mme GOULE Léna pour son entreprise Outfits by Sunbeam à Perriers-sur-Andelle.

M. GIRARD Anthony s'est également vu accorder un prêt Entrepren'Eure à taux zéro de 5 000 € pour la création de son entreprise G'hydro Flex à Amfreville-les-Champs par l'intermédiaire de la CCI.



Impulsion Résistance Normandie 2

Lors des deux confinements de l'année 2020, la Région Normandie a sollicité les intercommunalités afin d'intervenir auprès des entreprises les plus impactées par la crise économique. La CDCLA avait alors saisi l'occasion de venir en soutien au tissu économique de son territoire à travers les dispositifs "Impulsion Relance Normandie" puis "Impulsion Résistance Normandie".

En 2021, pour la 3^{ème} fois, la Communauté de communes s'est engagée aux côtés de la Région Normandie pour soutenir l'économie locale. Grâce au dispositif « Impulsion Résistance Normandie 2 », les commerces pouvaient bénéficier d'une subvention de 1 000 € à 5 000 €. Ainsi, six entreprises ont bénéficié cette année d'un total de 10 000 € de subventions.



Le soutien financier aux porteurs de projet dans le cadre du programme LEADER

Le programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) vise à dynamiser le territoire rural et à soutenir les filières courtes et la transition écologique. Depuis sa mise en place sur le territoire, la CDCLA participe financièrement à son animation et au soutien des projets émergents sur son territoire. Afin de débloquer le maximum de subvention LEADER, la CDCLA finance dans la

limite de 20% du coût du projet, avec un plafonnement de 5 000 €.

En 2021, la Communauté de communes a accompagné les projets suivants :

- 4 500 € ont été versés à l'association Source Andelle,
- 4 500 € ont été versés à la boutique Le Coin Bio, située à Charleval.

Le développement économique



Contrat d'objectifs avec l'association ADDIE

L'association ADDIE (Avenir Développement Durable Insertion Emploi) a créé une ressourcerie, sous la forme d'un chantier d'insertion. L'objectif de ce projet est de réduire le nombre de déchets et d'augmenter leur valorisation. Dans un même temps, il s'agit de favoriser l'accompagnement des personnes fragiles et éloignées de l'emploi.

Ce projet rejoint les objectifs économiques de la CDCLA, notamment le maintien de l'emploi, mais également les objectifs de développement durable fixés dans cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ainsi en 2021, la CDCLA s'est engagée à participer financièrement à l'émergence du projet à hauteur de 22 000 € répartis sur 4 ans.

En contrepartie, il est attendu de l'ADDIE de valoriser les déchets réemployables collectés ainsi que de communiquer et de sensibiliser au tri, au réemploi et à la baisse de la production de ces derniers.

Accompagner les demandeurs d'emploi

> Pôle Emploi

Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus ont instauré différents services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emploi dans les locaux de la CDCLA. Pôle Emploi y assure des permanences hebdomadaires.

> La Mission Locale

Initialement installée dans les locaux du siège de la CDCLA, la Mission locale a déménagé, en juin 2021, dans les anciens locaux du Trésor public, toujours sur la zone d'activité La Vente Cartier, à Charleval.

Cet organisme propose un parcours personnalisé pour informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et les loisirs. La CDCLA lui met à disposition deux bureaux et une salle aménagée en espace multimédia ouverts à l'ensemble des demandeurs d'emploi et lui verse une subvention. En 2021, 99 nouveaux jeunes ont été accompagnés par l'équipe de la Mission Locale à Charleval. Au total, ce sont 277 jeunes qui ont été accompagnés via des informations collectives, des entretiens individuels ou des ateliers, vers un emploi (18 CDI et 193 CDD signés) ou une formation pour 18 d'entre eux.

> Autres partenaires

Le service de recrutement de l'armée de terre est présent une fois par mois dans les locaux de la CDCLA.

L'Association d'insertion des salariés de l'agriculture (AIDSA) propose également des rendez-vous, sur demande.



Événements marquants en 2021



La remise des trophées LEADER

Mercredi 22 septembre 2021 s'est tenue la cérémonie de remise des trophées LEADER, avec une centaine de participants, au siège de la CDCLA. Au total, 12 entrepreneurs aux projets innovants ont été récompensés. L'occasion pour ces derniers d'échanger avec les membres du comité LEADER, les élus, les services et les acteurs professionnels du territoire élargi au Vexin Normand et à Seine Normandie agglomération.

Les rendez-vous de l'emploi

Pour pallier la forte demande d'emploi et, parallèlement, la difficulté de recrutement des entreprises du territoire, la CDCLA a souhaité mettre en place un événement qui permettrait aux demandeurs d'emplois d'échanger de manière directe avec les recruteurs sur les postes à pourvoir et de passer les premiers entretiens. Dans ce cadre, la première édition des « Rendez-vous de l'emploi et de la formation » s'est tenue au siège de la CDCLA le jeudi 14 octobre 2021.

En quelques chiffres :

- 21 stands (12 employeurs / 7 organismes de formations / Pôle emploi / Mission locale),
- 60 emplois à pourvoir,
- 85 visiteurs,
- 15 recrutements,
- 81% des visiteurs sont satisfaits de l'événement.



Perspectives 2022

- ▶ **ZAE du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle :** en fonction des résultats du diagnostic archéologique prescrit par la Préfecture de Région, les travaux d'aménagement pourraient démarrer fin 2022.
- ▶ **Poursuite des Rendez-vous de l'Emploi et de la Formation :** suite au succès de la première édition, l'opération sera reconduite en 2022.

Petites villes de demain

En décembre 2020, les communes de Charleval, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle ont intégré le dispositif Petites Villes de Demain. Ce programme, lancé pour six ans par l'Etat, vise à améliorer le cadre de vie des communes de moins de 20 000 habitants, où se concentrent les services de proximité. Tous unis autour d'un même objectif « redynamiser notre territoire », les maires et les élus de la Communauté de communes ont choisi d'axer leurs actions autour de six grandes thématiques :

- La revitalisation commerciale ;
- La rénovation de l'habitat et la création de logements adaptés à toutes les étapes de la vie ;
- La rénovation et l'optimisation du patrimoine public ;

- Le développement durable et les mobilités ;
- La rénovation, la sécurisation et la valorisation de l'espace public ;
- Le maintien et le développement de l'accès aux services publics.

Afin de mettre en place les projets des 5 communes, la CDCLA a recruté un chef de projet Petites villes de demain le 3 mai 2021, dont le poste est cofinancé à 75% par l'Etat et 25% par les communes lauréates. Son objectif est de construire, en 18 mois, un projet de territoire défini en 3 phases : la réalisation d'un diagnostic du territoire, l'élaboration de la stratégie « Petites ville de Demain » et la mise en place de fiches d'actions.

Actions menées en 2021

- Identification de l'ensemble des partenaires à mobiliser dans cette démarche.
- Identification des projets prioritaires, et définition d'une feuille de route pour les 6 prochaines années.

Afin d'établir un portrait des communes lauréates et de leur place au sein du territoire Lyons Andelle, les Maires ont souhaité associer les habitants à l'élaboration du projet de territoire, avec la mise en place d'une enquête citoyenne envoyée à l'ensemble des habitants des 5 communes. Les premières enquêtes, lancées à Pont-Saint-Pierre en juillet 2021 et à Romilly-sur-Andelle en novembre 2021, ont permis de recenser l'avis de 122 pétriopontains et 214 romillois. Celles de Charleval, Fleury-sur-Andelle et Lyons-la-Forêt seront lancées au 1^{er} trimestre 2022.

Perspectives 2022

- Enquête citoyenne auprès des habitants de Lyons-la-Forêt, Charleval et Fleury-sur-Andelle.
- Elaboration et signature d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour les 6 prochaines années.
- Projets des communes : la rénovation du lavoir de Charleval, l'aménagement de l'espace Besguay à Lyons-la-Forêt, la création d'un espace intergénérationnel à Romilly-sur-Andelle, la mise en sécurité de l'Eglise à Pont-Saint-Pierre et l'aménagement de la mairie de Fleury-sur-Andelle.



Mobilité

La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019, dite « LOM », imposait aux communes de transférer leur compétence mobilité aux intercommunalités ou aux régions, afin de pallier l'absence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur une large partie du territoire français. Invités à délibérer avant le 31 mars 2021, les élus communautaires ont fait le choix de voter en faveur d'un transfert de la compétence mobilité des communes vers la Communauté de communes.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2021, la CDCLA est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, laissant à la Région la compétence de l'organisation des services de transport qu'elle exerçait d'ores et déjà, selon la répartition suivante :

Région Normandie

Services réguliers
Transport à la demande
Transports scolaires

CDCLA

Mobilités actives
& solidaires
& partagées

Le parc deux roues

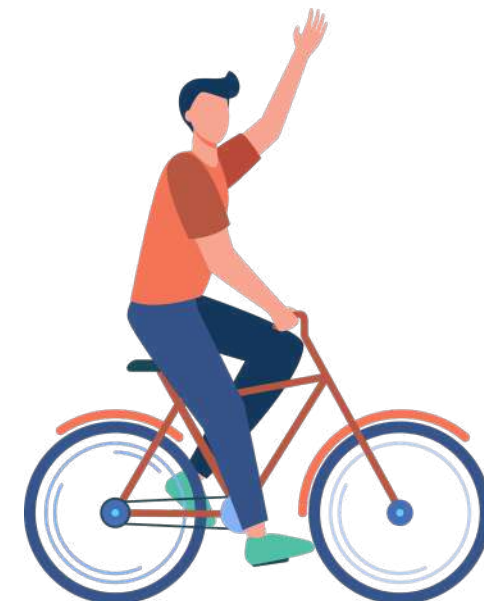
Depuis 2011, la Communauté de communes a mis en place une offre de location de deux-roues, afin de faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et à la santé, des plus éloignés des solutions de mobilité. Ce « parc deux-roues » est géré par la Mission Locale et l'association IFAIR, avec participation financière de la CDCLA. En 2021, les 5 000 € versés à l'association ont permis de renouveler partiellement la flotte de scooters.

14 habitants du territoire ont bénéficié de cette location sur l'année 2021, un nombre en croissance depuis 2019. La majorité d'entre eux (78%) avaient entre 16 et 25 ans. Les locations concernent principalement des déplacements liés à l'accès à l'emploi, et à la formation pour le reste (71%).



Perspectives 2022

- Réalisation d'un diagnostic "mobilités" par l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure.
- Engagement d'une étude afin de dresser la feuille de route du territoire en matière de mobilités.
- Intégration d'un vélo électrique à la flotte de véhicules du parc deux-roues



Les ressources humaines

> Les effectifs au 31 décembre 2021

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi)

Filières	Titulaires			Non titulaires			Hommes	Femmes	Total
	A	B	C	A	B	C			
Administrative	4	2	17	4	4	1	6	26	32
Animation	-	-	8	-	-	2	0	10	10
Médico sociale	Aide à domicile	-	5	-	-	67	2	70	72
	Autres services	2	-	9	1	-	4	0	16
Technique	-	1	8	-	-	0	9	0	9
Sportive	-	3	-	-	-	-	3	0	3
TOTAL	6	6	47	5	4	74	20	122	142

La protection sociale des agents

La participation employeur pour la mutuelle des agents

Il s'agit là d'une mesure sociale visant à permettre au plus grand nombre d'agents de se doter d'une mutuelle. Pour bénéficier de cette participation financière employeur, l'agent doit avoir souscrit un contrat de mutuelle « labellisée ». Le montant forfaitaire par agent est modulé en fonction de ses revenus et de sa situation familiale.

En 2021, 30 agents ont bénéficié de la participation mutuelle.

La prévoyance

Les collectivités peuvent participer au système de protection sociale complémentaire pour la partie prévoyance, permettant d'assurer une **compensation de la perte de salaire** subi en cas d'arrêt maladie d'un agent. Cette protection permet aux agents de bénéficier d'un **maintien de leur rémunération** pendant une certaine période. La CDCLA a confié au centre de gestion de l'Eure la mise en concurrence du contrat de prévoyance. Les agents peuvent bénéficier du système de prévoyance depuis le 1^{er} janvier 2019. **En 2021, 52 agents ont souscrit à une prévoyance et bénéficient de la participation employeur.**

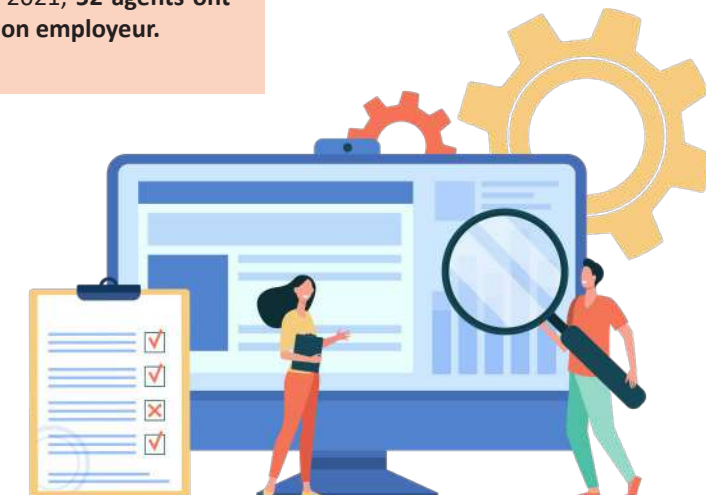
> Au 31 décembre 2021 :

- La CDCLA employait 4 travailleurs en situation de handicap,
- 4 agents étaient en disponibilité,
- 2 agents ont été titularisés au grade d'attaché,
- 2 stagiaires administratifs,
- 1 contrat PEC (Parcours Emploi Compétences),
- 4 départs à la retraite au cours de l'année 2021,
- 4 agents ont bénéficié d'un avancement de grade.

Nouveau logiciel RH

En octobre 2020, le service Ressources Humaines s'est doté d'un nouveau logiciel.

Il intègre notamment le suivi de la carrière des agents, l'élaboration des actes administratifs qui en découle, la saisie des absences, la réalisation de la paie et des données sociales nominatives transmises mensuellement aux caisses.



Actions menées en 2021

Rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes

Tout établissement public de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il vise à la fois à encourager et à sécuriser juridiquement l'implication des collectivités territoriales en matière d'égalité femmes-hommes.

Ainsi en décembre 2021, la CDCLA approuvait son rapport de situation. Ce dernier s'attache à analyser les éventuelles inégalités professionnelles au sein de la CDCLA et sur le territoire. Il a également pour objet de recenser les politiques publiques menées par la collectivité en la matière et de fixer des orientations de moyen et long terme pour réduire le cas échéant les inégalités.

Ce bilan et ces orientations concernent notamment les rémunérations et les parcours professionnels, la promotion de la parité dans le cadre des actions de formation, la mixité dans les filières et les cadres d'emplois, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, la prévention de toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et la lutte contre toute forme de harcèlement.

Chaque année, un comité de suivi sera chargé de dresser une évaluation des actions menées.

Accord cadre normalisant le télétravail

Depuis mars 2020, dans un contexte de crise sanitaire, les services communautaires se sont familiarisés avec le télétravail, jusqu'alors non pratiqué. En date du 13 juillet 2021, le Ministère de la transformation et de la fonction publique signait un accord-cadre normalisant le télétravail à l'ensemble des salariés dont les activités le permettent.

Afin de permettre à ses agents d'améliorer leur qualité de vie au travail tout comme leur efficacité dans la réalisation de certaines activités, la CDCLA a réuni un groupe de travail constitué d'élus, de représentants du personnel et d'agents issus des différents services à 3 reprises, d'octobre à novembre 2021, pour échanger sur la mise en place d'un dispositif pérenne de télétravail.

Les travaux menés ont permis de conclure, le 16 décembre 2021, un accord collectif sur le télétravail applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.



Application de la règle des 1607 heures

Depuis 2018, un travail a été engagé au sein des différents services de la CDCLA en vue d'harmoniser les règles de gestion du temps de travail. Il a permis de réorganiser ces derniers en tenant compte de la spécificité de leurs activités. Ces travaux ont été réalisés en application à la loi du 6 août 2019 imposant l'application de la règle des 1607 heures de travail effectif pour les agents à temps complet.

Aussi, à compter du 1^{er} janvier 2022, tous les congés accordés réduisant la durée du temps travail effectif sans base légale ou réglementaire ne pourront plus être maintenus (exemples : jour d'ancienneté, jour du Maire ou du Président, congés bonifiés, ponts, etc...).

Perspectives 2022

- Élections professionnelles le 8 décembre 2022.
- Fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) pour former une entité unique : le Comité Social Territorial (CST).

Les instances de dialogue social

Le comité technique (CT)

Le CT est une instance consultée pour avis préalable aux décisions, sur des questions d'ordre général relatives à l'organisation du travail et des services et notamment :

- > L'organisation des services,
- > Le règlement intérieur des services,
- > La durée de travail,
- > Le plan de formation,
- > Les grandes orientations relatives au régime indemnitaire.

En 2021, M^{me} Sophie DUPUIS a rejoint le collège des représentants du personnel, suite au départ d'un agent.

Les représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M ^{me} Aline BACHELET
M. François BALDARI	M. Lionel BÉZIRARD
M ^{me} Sylviane FOUQUET	M. Patrick MINIER

Les représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants
M ^{me} Brigitte BAUDU	M ^{me} Sophie DUPUIS
M ^{me} Evelyne ETANCELIN	M ^{me} Karine RATIEUVILLE
M ^{me} Laetitia CHOET	M. Jérôme BUTEAU

En 2021, quatre réunions du CT ont eu lieu. Ces dernières ont permis notamment de :

- > modifier le règlement intérieur de la collectivité,
- > mettre en place un régime d'équivalence horaire dans la filière animation,
- > modifier le versement de l'I.F.S.E (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) en cas de congé de longue maladie, longue durée et grave maladie,
- > maintenir temporairement le télétravail au sein des services communautaires jusqu'à la mise en place d'un accord pérenne sur le nouveau mode de travail.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le CHSCT est une instance représentative du personnel consultée pour toute question liée aux règles de santé et de sécurité des salariés, ainsi qu'aux conditions de travail et notamment :

- > La protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et du personnel,
- > L'amélioration des conditions de travail,
- > L'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Le Président a procédé à l'installation du C.H.S.C.T. le 19 novembre 2020.

En 2021, M^{me} Emmanuelle MÉTAUX a rejoint les représentants du personnel, suite à la mutation d'un agent.

Les représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Philippe GÉRICS	M. Philippe HALOT
M. Patrick MINIER	M ^{me} Sylviane FOUQUET
M. François BALDARI	M. Pierre DECHOZ

Les représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants
M ^{me} Brigitte BAUDU	M ^{me} Emmanuelle MÉTAUX
M ^{me} Laetitia CHOET	M ^{me} Brigitte HOFFMANN
M ^{me} Frédérique VERDUN	M ^{me} Karine RATIEUVILLE

En 2021, les membres du CHSCT se sont réunis à quatre reprises. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- > l'accord collectif relatif au télétravail applicable au sein des services communautaires,
- > le protocole sanitaire de lutte contre la COVID-19,
- > la réorganisation du service aide à domicile et de l'office de tourisme,
- > le rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes,
- > travail sur le document unique, document de référence en matière de sécurité et de santé au travail.

En 2022

En décembre 2022, le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) fusionneront pour former une unique entité : le Comité Social Territorial (CST). L'objectif étant de promouvoir un dialogue social plus stratégique en simplifiant les procédures et également en réduisant le nombre d'instances consultatives.

Juridique & marchés publics

EN 2021...

2 marchés passés en procédure formalisée*

- ▶ Les fournitures et livraisons de repas pour les services communautaires ;
- ▶ Les services d'assurances de la Communauté de communes Lyons Andelle.

5 marchés passés en procédure adaptée**

- ▶ La construction d'une brigade de gendarmerie et ses logements sur la commune de Fleury-sur-Andelle ;
- ▶ La construction du city stade de Lyons-la-Forêt ;
- ▶ L'acquisition d'un logiciel pour les services petite enfance et enfance jeunesse (Portail Familles) ;
- ▶ L'élaboration de la stratégie de développement économique ;
- ▶ Les travaux de dévoiement réseaux EP et EU dans le cadre de la construction de la gendarmerie de Fleury-sur-Andelle.

*pour les achats supérieurs à 215 000 € HT
** pour les achats supérieurs à 40 000 € HT

Le service juridique et marchés publics apporte aide et conseils aux élus et aux autres services de la collectivité.

Son rôle est de les sensibiliser sur les risques encourus par la collectivité en cas de litige. D'autre part, il assure également :

- une veille juridique en s'informant régulièrement de l'évolution de la législation et de son impact pour la collectivité ;
- le respect des procédures et de la réglementation ;
- la gestion des procédures de marché public, des dossiers de subventions ;
- la rédaction des dossiers de consultation, des arrêtés, des décisions et des délibérations ;
- les rapports d'analyse des offres de marché.

L'accueil

Représentant de l'image de la collectivité, l'agent d'accueil est en charge d'accueillir le public, l'écouter, l'informer et l'orienter vers le service concerné. Elle assure également la gestion des courriers entrants, les réservations de salle et de places pour les spectacles culturels proposés par la CDCLA.

L'accueil de la Communauté de communes Lyons Andelle est ouvert :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

contact@cdcla.fr - 02 32 49 61 27



EN 2021...

1 589

courriers ont été reçus

13 028

appels ont été reçus

7 696

personnes ont été accueillies

Les finances

Au 31 décembre 2021, la Communauté de communes Lyons Andelle (CDCLA) comptait 10 budgets : 1 budget principal, 1 budget office de tourisme, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locatifs et 4 budgets zone d'activité économique (ZAE).

Les résultats du budget principal*

	2021
Dépenses	19 324 811,07 €
Recettes	21 662 069,85 €
Résultats excédentaires	2 337 258,78 €

* Investissement et fonctionnement au compte administratif avec résultats reportés.



Les recettes

En 2021, les ressources courantes de fonctionnement du budget principal s'élevaient à **11 197 041,67 €**.

Il s'agit des recettes issues des entreprises du territoire (la contribution économique territoriale, la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des contribuables (taxe d'habitation, taxe foncière), des usagers (livraison de repas, petite enfance), des dotations de l'État et des autres partenaires (CAF, Département, Région).

La dette : une politique ambitieuse mise en place tout en maîtrisant le recours à l'emprunt

La dette de la Communauté de communes Lyons Andelle se composait de 21 emprunts au 31 décembre 2021. Les annuités d'emprunt payées en 2021 s'élevaient à 837 516,70 €.

L'encours de la dette était de 7 941 653,49 €. Cette dernière représentait un coût de 377,22 € par habitant en 2021.

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du village d'artisans et pour le bâtiment locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus.

L'encours de la dette rectifié était de 6 305 027,54 €.

Elle représentait un coût de 299,48 € par habitant en 2021.

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement ont permis à la CDCLA de maîtriser son endettement.

	31/12/2021
Dettes à l'origine	17 128 567,23 €
Capital restant dû	7 941 653,49 €
Intérêts payés	188 923,11 €
Capital payé	648 593,59 €

L'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

Les taux d'imposition

Les taux d'imposition des ménages des deux anciennes Communautés de communes (CDC) étant différents en 2016, il était obligatoire de les ajuster pour qu'ils convergent vers un même taux tout en s'assurant des mêmes recettes. Ainsi et à titre d'exemple, la taxe d'habitation sur l'ancienne CDC du canton de Lyons-la-Forêt s'élevait à 10,17 % et à 3,56 % sur l'ancienne CDC de l'Andelle. Le taux établi après la fusion des deux intercommunalités, et resté inchangé depuis, est de 5,38 % pour tous les habitants du territoire.

Cela entraîne une augmentation pour les habitants de l'ex. CDC de l'Andelle et une baisse pour les habitants de l'ex. CDC du Canton de Lyons-la-Forêt. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 12 années.

Pour les entreprises, le phénomène est le même mais à l'inverse, ce sont les entreprises du secteur de l'ex. CDC du canton Lyons-la-Forêt qui ont vu leur taux augmenter. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 10 années.

Le reversement aux communes

En 2021, la CDCLA a reversé **1 666 382,30 €** aux communes sous forme d'attributions de compensation et a perçu **202 628,31 €** de transfert de charges.

Les fonds de concours

Les communes participent aux travaux neufs de voirie réalisés par la Communauté de communes Lyons Andelle par le versement d'un fond de concours fixé à 50 % du coût total HT des travaux.

En 2021, les communes de Fleury-sur-Andelle, Vandrimare, Bacqueville, Bosquentin, Radepont, Les Hogues, Vascoeuil ont versé 377 204,65 € de fonds de concours à la Communauté de communes.

> Les taxes directes locales pour l'année 2021 :

Malgré une politique ambitieuse en matière d'investissement, les élus ont fait le choix en 2021 de ne pas augmenter les taux d'impôt sur le territoire depuis 2017.

Taxes	Taux Ex. Andelle (2016)	Taux Ex. Lyons (2016)	Taux 2021
Taxe foncière sur bâti	6,00 %	10,58 %	6,98 %
Taxe foncière sur non bâti	14,75 %	20,44 %	17,46 %
Cotisation foncière des entreprises	46,85 %	communal	45,68 %

Zoom sur...

> Le nouveau référentiel M57

A compter du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle nomenclature budgétaire et comptable dite « M 57 » sera généralisée à l'ensemble des collectivités territoriales. Cette nomenclature remplacera les nomenclatures M 14, M 52 et M 71, respectivement utilisées par les intercommunalités, les départements ainsi que les régions.

Ainsi, par délibération du conseil communautaire en date du 24 juin 2021, les élus ont approuvé l'application de cette nouvelle nomenclature à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette dernière vise à rapprocher davantage la comptabilité publique de la comptabilité privée et permettra d'améliorer la qualité de l'information comptable des collectivités.

> L'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

En octobre 2021, la CDCLA a candidaté pour l'expérimentation du CFU à partir de l'exercice budgétaire 2023. Ce CFU a vocation à se substituer au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable public afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information. Il permettra également d'améliorer la qualité des comptes tout en simplifiant les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable public.

La communication

Le service communication propose une stratégie globale de communication et la pilote afin d'assurer la promotion de la collectivité, de ses services et de ses actions. Il accompagne les projets et événements de la Communauté de communes et il réalise et développe l'ensemble des outils et supports de communication de l'intercommunalité.



Les missions du service

Les missions du service communication sont :

- d'accompagner et de valoriser l'action publique en mettant en œuvre une stratégie et des outils de communication qui permettent d'informer les habitants et acteurs du territoire ;
- de positionner la Communauté de communes Lyons Andelle comme moteur du développement de son territoire, en choisissant les meilleurs vecteurs de lisibilité de la politique communautaire.

Le service communication définit et mène également les actions de communication pertinentes pour valoriser le territoire, favoriser son attractivité et son rayonnement.

Enfin, il met en place des actions de communication interne auprès des agents de la Communauté de communes afin de les fédérer autour de ses projets et actions.

En 2021, le service communication de l'Office de tourisme et de la Communauté de communes ont fusionné en un bureau unique au siège de la Communauté de communes. Les missions ont été réorganisées entre les deux agents afin de mutualiser les compétences.

Autre nouveauté, le Lyons Andelle le mag' a été relooké avec un graphisme plus moderne et plus attractif pour les lecteurs.

Stratégie et moyens mis en œuvre

Grand public

- Conception de trois « Lyons Andelle Le Mag' »,
- Création de deux programmes culturels,
- Création graphique des supports de communication pour les différents services et projets de la CDCLA,
- Veille et information du public sur les services communautaires pendant toute la crise sanitaire.

Numérique

- Animation du site internet de la CDCLA et de l'Office de tourisme,
- Administration des réseaux sociaux : page Facebook de la CDCLA, page Facebook et Instagram de l'Office de tourisme,
- Animation de l'application PanneauPocket.

Institutionnels

- Elaboration du rapport d'activité Lyons Andelle.

Interne

- Assistance et conseils auprès des utilisateurs des 28 sites communaux,
- Participation à l'organisation de manifestations.

Médias

- Coordination des relations avec la presse.



Les perspectives 2022

- > Refonte du site internet de la CDCLA et de ses communes membres,
- > Mise à jour du guide des associations.

Êtes-vous connectés ?

> Site internet de l'Office de tourisme

Le site internet de l'Office de tourisme a fait peau neuve début 2021. Celui-ci est traduit en anglais et la version néerlandaise est prévue en 2022 pour répondre aux critères de classement de l'Office de tourisme en catégorie I. Retrouvez tous les événements et lieux incontournables du territoire, des randonnées et bien d'autres sur : www.lyons-andelle-tourisme.com/



> Le site internet de la Communauté de communes

Consultez l'actualité de la Communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes, le guide touristique Lyons Andelle et le Lyons Andelle Le Mag', découvrez l'ensemble des services proposés, consultez l'agenda, écoutez la web-radio des écoles Fréquence Andelle... en vous connectant au site internet de la CDCLA : www.cdcla.fr



Le site de la CDCLA renvoie vers les sites de ses communes membres. En 2021, **116 080 visites** ont été recensées sur le site internet de la Communauté de communes.



> Les réseaux sociaux

La CDCLA compte **1 644 abonnés** sur sa page Facebook.

L'Office de tourisme compte **2 698 abonnés** sur sa page Facebook et **1456** sur son compte Instagram.

Abonnez-vous pour suivre nos actualités !

Evénement

Futur site de la CDCLA et de ses communes

Le projet de refonte des sites internet de la Communauté de communes et de ses communes membres a été lancé fin 2021. Afin de permettre à toutes les communes du territoire Lyons Andelle de bénéficier d'un site internet à destination de ses habitants, la Communauté de communes les accompagne et prend en charge la création et la maintenance de leur site, tout en les laissant maître de leur contenu et de sa mise à jour. Un assistant à maîtrise d'ouvrage a été sélectionné pour accompagner la démarche et choisir l'agence qui concevra les sites en 2022. La mise en ligne est prévue au premier semestre 2023. Le projet est subventionné par France Relance à hauteur de 30 000 €.

Les services fonctionnels

Les bâtiments

Le service bâtiments assure le suivi du patrimoine bâti, gère la maintenance du matériel et des équipements tels que :

- > La mise en place des contrôles réglementaires dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) ;
- > La conduite d'opérations de maintenance et de dépannage sur les bâtiments, effectuées en interne ou par des entreprises qualifiées ;
- > Le montage de projets d'amélioration et l'exécution de chantiers en régie ;
- > La mise en place de contrats de maintenance pour les équipements de chauffage et de climatisation, les 14

défiibrillateurs répartis sur le territoire, ainsi que le suivi des énergies et fluides (eau, gaz, électricité) sur les différents sites communautaires ;

- > La surveillance et le suivi des contrôles réglementaires sur la flotte de véhicules communautaires.

Les deux agents qui le composent interviennent en soutien auprès des autres services : transport, montage, installation pour les événements, notamment culturels, ainsi que les diverses réunions (conseil communautaire, bureau...).



Le service bâtiments a recloisonné les anciens locaux de la Trésorerie qui accueillent aujourd'hui la Mission Locale. La peinture a été effectuée par les jeunes de la Mission Locale à travers un chantier jeune. Le coût de l'opération s'élevait à 14 060 €.

EN 2021...



Le service bâtiments a repeint des bureaux au siège de la CDCLA pour accueillir de nouveaux collaborateurs. Ces travaux sont, entre autre, liés au déménagement de la Mission locale.

Il a également participé au montage et démontage de différents spectacles culturels.

Le service a été largement mobilisé sur le suivi de la construction et l'ouverture de la maison de santé Lyons Andelle à Charleval.

Quelques chiffres

Le patrimoine bâti de la Communauté de communes c'est :
8 200 m² répartis sur 18 sites :

- > 1 320 m² de locaux administratifs
- > 950 m² de locaux dédiés à la petite enfance
- > 3 800 m² de bâtiments locatifs
- > 860 m² de locaux dédiés au service voirie
- > 750 m² de locaux dédiés au sport
- > 410 m² de locaux dédiés à la jeunesse

Perspectives 2022

- > Réfection de la toiture de l'Office de tourisme,
- > Poursuite des études pour le projet d'agrandissement de la Halte-Garderie "Jardin des Familles" située à Perriers-sur-Andelle,
- > Réhabilitation de la salle de bain de la crèche L'Oisillon,
- > Suivi des nouveaux équipements (maison de santé et nouvelle gendarmerie),
- > Adaptation des bâtiments aux nouvelles contraintes réglementaires et aux nouvelles normes dans une logique d'optimisation des coûts d'entretien.

Les services fonctionnels

La coopération avec les communes

Lors des dernières élections de 2020, une commission "Coopérations avec les communes" a été créée au service des communes et des élus du territoire.

Elle a pour objectif de répondre aux différents besoins matériels ou humains des communes du territoire Lyons Andelle, en mutualisant toutes les demandes, et ainsi diminuer les coûts.

Cette commission est chargée d'accompagner les réflexions facilitant la gestion quotidienne au sein des 30 communes.

En 2021, divers sujets ont été abordés, notamment :

> Le groupement de commandes

Un groupement de commande de fournitures administratives a été mis en place pour les 30 communes du territoire.

Ainsi, une fois par trimestre, il est proposé aux communes de participer à une commande groupée de fournitures administratives permettant ainsi de diminuer le coût.

> La gestion des chiens errants

Plusieurs échanges ont eu lieu concernant la problématique des chiens errants sur le territoire.

Devant la réelle difficulté de gestion, un travail a été engagé avec différents partenaires afin de trouver une solution pour l'ensemble des communes du territoire.

Il est envisagé de signer une convention avec une association en 2022.





Communauté de communes Lyons Andelle

Rue Martin Liesse - ZA La Vente Cartier
BP 20 - 27380 Charleval
Tél. : 02 32 49 61 27 - Fax : 02 32 49 59 49
contact@cdcla.fr - www.cdcla.fr - 